UNIVERSITÉ DE LIÉGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 22 OCTOBRE 1912

Discours de M. le Recteur A. GRAVIS

SUR

L'Enseignement normal des Sciences

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1911-1912

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, SOCIÉTÉ ANONYME
RUE DES CLARISSES, 54, LIÉGE

1912

UNIVERSITÉ DE LIÉGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

22 OCTOBRE 1912

UNIVERSITÉ DE LIÉGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 22 OCTOBRE 1912

Discours de M. le Recteur A. GRAVIS

SUR

L'Enseignement normal des Sciences

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1911-1912

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, SOCIÉTÉ ANONYME
RUE DES CLARISSES, 54, LIÉGE

1912

L'Enseignement normal des Sciences

MESSIEURS,

Arrivé au terme de mes fonctions rectorales, il me sera sans doute permis de développer devant vous quelques idées relatives à l'Enseignement, et plus particulièrement à l'Enseignement normal.

Depuis plus de vingt-cinq ans, mes leçons à la Candidature en Sciences naturelles s'adressent, chaque année, à une centaine de jeunes gens qui font leur entrée à l'Université. Je suis témoin des difficultés qu'ils rencontrent, de leurs efforts, de leur premier succès, ou de leur premier échec. Les exercices du Laboratoire me mettent à même d'apprécier l'état de leurs connaissances au début de leurs études universitaires, de voir de quelle façon ils travaillent, et de constater combien laisse à désirer la préparation qu'ils ont reçue dans les Athénées et les Collèges.

A part quelques rares exceptions, les jeunes gens qui ont terminé leurs études moyennes n'ont aucune initiative ; il ne savent pas distinguer l'important de l'accessoire ; ils sont incapables de comparer, de réfléchir, de saisir les idées directrices ; en un mot, ils ne savent pas étudier. Ceux qu'on appelle les bons élèves excellent à

réciter, c'est-à-dire à répéter ce qui se trouve dans leurs livres et leurs cahiers ; mais ils ne savent ni observer, ni dire ce qu'ils voient ; ils ne peuvent découvrir la moindre idée, ni l'énoncer par leurs propres moyens. Ils sont comparables à ces peintres impuissants à composer un tableau d'après nature, mais qui, dans les Musées, copient les œuvres des grands Maîtres avec une telle perfection qu'il devient difficile de distinguer la copie de l'original.

En tout ceci, je n'ai fait aucune découverte. Un grand nombre de professeurs, aussi bien dans l'Enseignement moyen que dans l'Enseignement supérieur, ont exprimé semblable opinion.

« Tout le monde est unanime à constater la décadence des études littéraires, sans compensation suffisante du côté de la science. La situation des humanités en Belgique et, partant de tout ce qui repose sur cette base, est loin d'être brillante (1). »

— « En général, un jeune homme qui termine les humanités ne sait ni écrire, ni parler, ni penser. Ce n'est pas faute de labeur cependant, car, comme l'a constaté M. Thonissen, la Belgique est le pays du monde où l'on impose le plus de travail à l'écolier, où l'on viole le plus aveuglément les lois du développement organique de l'individu (2) ».

— « Les jeunes cerveaux de nos adolescents sont surchargés à l'excès de choses abstraites, tandis qu'on a entièrement négligé de développer leurs facultés d'intuition, d'observation, d'attention, de combinaison... Les étonnantes facultés d'observation, de spontanéité, de curiosité, que nous admirons chez les enfants même tout petits, au lieu de s'être développées, accrues, affinées au cours des nombreuses années scolaires, se sont, au contraire, atrophiées au point d'être méconnaissables (3) ».

— « La grande majorité des élèves ont une préparation absolument insuffisante au point de vue de la faculté de raisonner... Ils ne

---

(1) R. P. Verest. *La question des Humanités en Belgique.*

(2) A. Proost. *La réforme des Humanités.*

(3) H. Lebrun. *Moins de Grec et de Latin ! Plus de Sciences naturelles !!*

se préoccupent que d'apprendre leurs cours et de développer leur mémoire, plutôt que leur jugement et leur raisonnement... Si la proportion des échecs aux examens n'est pas plus considérable, c'est que les épreuves donnent à la mémoire un rôle exagéré (1) ».

Nul ne contestera l'importance capitale de l'Enseignement moyen au point de vue de la formation intellectuelle des jeunes gens et de la préparation nécessaire à ceux d'entre eux qui entreprennent des études supérieures. Dans un article consacré au compartiment de l'enseignement des Humanités à l'Exposition de Bruxelles en 1910, M. le Recteur D. De Moor s'exprime ainsi : « Si l'Allemagne a mis un zèle si minutieux à constituer cette partie de son Exposition, c'est qu'elle estime que l'enseignement secondaire est pour une nation l'instrument de toute culture libérale. C'est la force ou la faiblesse de cet enseignement qui détermine le niveau des études universitaires ; c'est de sa direction, bonne ou mauvaise, que dépend l'esprit général de la société ; enfin, ce sont ses progrès ou sa décadence qui décident parfois de l'avenir intellectuel et même politique d'un pays. »

En Belgique, les Inspecteurs et les Professeurs de l'Enseignement moyen ont, à maintes reprises, signalé la nécessité de diverses réformes, notamment celle des programmes et des méthodes. (2)

La réforme des programmes est depuis longtemps étudiée par le Conseil de perfectionnement et une Commission a été spécialement chargée d'élaborer un projet. Quant à la réforme des méthodes d'enseignement, elle

---

(1) *Situation de l'Enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat.* Rapport triennal de l'Université de Gand, 1907, 1908 et 1900, p. CLX et CLXI.

(2) Dans un compte-rendu du Congrès de l'Enseignement moyen tenu à Bruxelles en 1901, un éminent pédagogue français, M. Emile Bourgeois, a rendu un hommage très mérité aux efforts et à la

me paraît bien plus importante encore. Il ne suffit pas qu'elle soit officiellement décrétée, elle doit être réalisée par une meilleure organisation de notre Enseignement normal. Il est urgent de porter remède aux défauts que celui-ci présente.

* * *

L'Enseignement normal, en notre pays, comprend trois degrés :

l'Enseignement normal primaire,
l'Enseignement normal moyen,
l'Enseignement normal supérieur.

Ce dernier était donné autrefois par deux établissements de l'Etat : l'Ecole normale des Humanités à Liége, et l'Ecole normale des Sciences à Gand. Ces Ecoles avaient le privilège de former les professeurs des Athénées et des Collèges communaux. Elles n'étaient peut-être pas à l'abri de toutes critiques, mais elles étaient perfectibles et auraient pu, au prix de quelques réformes, rendre d'excellents services à la cause de l'Enseignement. Elles furent néanmoins supprimées en 1890. Aux quatre Universités du Royaume, la Loi de 1890-1891 attribua le droit de conférer le grade de Docteur en Philosophie et Lettres, celui de Docteur en Sciences physiques et mathématiques, et celui de Docteur en Sciences natu-

---

persévérance de nos professeurs : il a loué « l'ardente émulation de tous les maîtres de l'enseignement secondaire à servir de leur mieux la nation qui leur confie le soin de son génie et de sa prospérité ; leur étroite et féconde solidarité, que ne limitent pas les frontières ; l'espoir enfin que tous les hommes éclairés, associés à leurs recherches, mettent dans leur dévouement et leur clairvoyance. » — *Revue Universitaire*, 10e année, tome II (1901), p. 341.

Les professeurs d'Universités ratifient volontiers ces paroles et applaudissent aux efforts de leurs collègues de l'Enseignement moyen.

relles, tous trois préparatoires au Professorat de l'Enseignement moyen.

Désirant me limiter au champ de ma compétence, je ne parlerai ici que du Doctorat en Sciences naturelles. Ce Doctorat comprend quatre spécialités : les sciences chimiques, les sciences botaniques, les sciences zoologiques, et les sciences minérales. Il résulte d'une statistique que j'ai faite, que de 1891 à 1910, soit en une période de vingt ans, il a été délivré en Belgique :

136	diplômes	de	Docteur	en	sciences	chimiques,
30	»	»	»	»	»	botaniques,
11	»	»	»	»	»	zoologiques,
10	»	»	»	»	»	minérales.

La très grande majorité des Docteurs en Sciences naturelles sont donc des chimistes (près de 73 pour cent !).

Si on se demande quelle est la raison d'être de ce fait, on répondra immédiatement que la Chimie étant une science susceptible d'applications techniques, celui qui a choisi cette spécialité peut espérer trouver un emploi dans l'Industrie, s'il n'entre pas dans l'Enseignement. Il y a, cependant, une autre cause qui détourne bien des jeunes gens des Doctorats en Botanique, en Zoologie, en Minéralogie et Géologie : c'est une disposition funeste de la Loi de 1890-1891. Une annexe à l'art. 21, en effet, stipule que « les aspirants au grade de docteur en sciences naturelles qui se destinent au professorat de l'enseignement moyen devront subir un examen approfondi sur la chimie générale et sur la chimie analytique, et se soumettre à une épreuve pratique sur ces matières, à moins que leur examen de doctorat ne porte sur le groupe des sciences chimiques. »

Il résulte de là que pour enseigner la Chimie, le botaniste, le zoologiste, le minéralogiste et le géologue doivent

subir un examen approfondi, théorique et pratique, en Chimie ; tandis que pour enseigner les sciences biologiques et minérales, le chimiste n'a à subir aucun examen complémentaire ! Il semble que le Législateur ait été seul à ne pas voir le danger d'une telle disposition de la Loi. Après deux années de Candidature en Sciences, deux ou trois années de Doctorat en Chimie, le jeune professeur peut certainement être très fort en Chimie, mais il a oublié les notions élémentaires de Botanique et de Zoologie qu'il a reçues durant la première année de ses études universitaires. Ces notions élémentaires étaient d'ailleurs insuffisantes au point de vue pédagogique. Comment le docteur en Chimie enseignera-t-il la Biologie? Il adoptera un traité quelconque, il en suivra servilement le texte, et le fera réciter sans chercher à faire la moindre démonstration. Au surplus, il n'attachera guère d'importance à ce qui n'est pas sa spécialité.

Le Congrès de Botanique réuni à Bruxelles en 1910 a émis quelques vœux qui intéressent l'Enseignement, notamment celui-ci :

« L'enseignement des sciences biologiques ne devrait être confié qu'à des professeurs ayant fait des études préparatoires spéciales, et non à des physiciens ou à des chimistes. » Ce désir est si légitime et si compréhensible, qu'il me paraît inutile de chercher à le justifier plus longuement.

* * *

Nous ne demandons pas à l'Enseignement moyen de nous fournir des jeunes gens très instruits dans les Sciences naturelles, mais nous lui demandons des élèves *désireux d'apprendre* et *sachant étudier*. Pour qu'ils soient désireux d'apprendre, il faut que la Science ne leur ait pas été présentée d'une façon rebutante, comme une chose

abstraite, comme une chose qui existe dans certains livres, mais qui n'intéresse en rien notre vie de tous les jours. Pour qu'ils sachent étudier, il faut qu'ils soient en état de *concevoir* c'est à dire de se représenter exactement les êtres et les phénomènes, et qu'ils soient aussi en état *d'énoncer*, c'est à dire d'exprimer par leurs propres moyens ce qu'ils ont compris.

La mémoire enregistre sans effort ce qu'on a bien vu : elle sera donc d'autant mieux aidée que les observations seront plus nombreuses et plus exactes. De là, la nécessité des démonstrations et des travaux de laboratoire. Certes l'élève ne peut tout voir ; le professeur ne peut songer à lui faire contrôler « de visu » tout ce dont il parle. Mais les types qui ont été examinés à fond permettent de se rendre compte aisément de ceux qui n'ont pu être vérifiés.

Abandonné à lui-même, surchargé de notions abstraites, l'élève trouve plus commode de ne faire aucun effort de conception et d'énonciation : il « répète » ses cours si souvent et avec tant d'obstination qu'il finit par pouvoir les réciter au jour déterminé de la composition ou du concours. Dans cet art il y a des virtuoses qui arrivent à des résultats incroyables et qui paraissent vraiment savoir. Mais, hélas, quelques semaines plus tard, il ne reste absolument rien de ces constructions éphémères, de ces vains étalages. Combien nous en voyons de ces étudiants, qui ne sachant ni concevoir ni énoncer, ne peuvent qu'apprendre par cœur : ils ne s'assimilent rien, ils ne produisent rien. Les deux premières années de leurs études universitaires sont employées à combattre ces habitudes mauvaises. Plus tard, dans la Faculté de Médécine ou dans la Faculté technique, se trouvant aux prises avec les applications de la Science, nos étudiants comprennent réellement que *savoir est le résultat d'un travail de recherche, d'intelligence et de réflexion, et non d'un effort de mémoire.*

La chose essentielle à acquérir dans les Athénées et les Collèges est donc une éducation scientifique telle que les jeunes gens soient mis à même de tirer immédiatement le meilleur parti de l'enseignement qu'ils recevront à l'Université. C'est en cela que se résume la préparation que nous leur demandons. Je ne parle pas de la culture littéraire, des connaissances historiques, géographiques, et mathématiques qu'il convient également d'exiger à l'entrée de l'Université. Je laisse à d'autres, plus compétents que moi en ces matières, le soin de déterminer en quoi doit consister la préparation à ces divers points de vue.

On objectera, sans doute, que l'Enseignement moyen ne peut pas se contenter de donner *l'éducation scientifique* aux jeunes gens qui feront plus tard des études universitaires, mais qu'il doit donner aussi une *instruction scientifique* assez complète à ceux qui ne feront pas d'études supérieures. Or, il n'est malheureusement pas possible de connaître, dès le début de leurs études, quels sont les élèves qui sont destinés aux carrières libérales et ceux qui entreront dans les carrières professionnelles. Les vocations et les aptitudes ne se manifestent que plus tard.

Certes, il y a là une sérieuse difficulté, mais elle n'est pas insurmontable. Les premières années étant communes à tous, il semble qu'une bifurcation vers la fin des études moyennes suffisse pour séparer ceux qui ont besoin d'une instruction scientifique en vue des carrières professionnelles, de ceux auxquels il importe surtout de donner une éducation scientifique préparant aux études supérieures.

*
* *

On s'accorde, avons-nous dit, à reconnaître que les résultats obtenus par l'Enseignement moyen laissent beau-

coup à désirer, mais on s'entend moins lorsqu'il s'agit de trouver les causes de cet état d'infériorité. Généralement on accuse les programmes et on en réclame la révision. Quelques esprits clairvoyants ont, cependant, attiré l'attention sur la nécessité de modifier les méthodes d'enseignement.

Dans un livre écrit avec franchise et vigueur, M. G. Le Bon déplore l'incompréhension de ceux qui ne voient pas que la cause principale dé l'état déplorable dans lequel se trouve l'Enseignement en France tient à la pauvreté des méthodes employées. On change constamment les programmes, dit-il, sans modifier les méthodes. C'est précisément l'inverse qu'il faudrait faire, et tant qu'on ne le comprendra pas, les résultats resteront aussi lamentables. « Avec une bonne méthode, les programmes peuvent tenir en quelques lignes (1).»

M. G. Le Bon fait remarquer aussi « que les Allemands, avec des programmes fort peu différents, ont su réaliser des progrès scientifiques et industriels qui les ont mis à la tête de tous les peuples.» — « Les programmes, ajoute-t-il, ne sont que des façades. On peut les changer à volonté, mais sans modifier pour cela les choses invisibles et profondes qu'elles abritent. On s'en prend aux façades parce qu'on les voit. On n'essaie pas de toucher à ce qui est derrière, parce que le plus souvent on ne le discerne pas (2).»

Il nous est permis d'espérer que la même faute ne sera pas commise en Belgique. La nécessité de réformer les méthodes d'enseignement a été exprimée chez nous à diverses reprises. Elle se trouve très nettement formulée, en 1910, dans le rapport rédigé par notre savant Collègue,

---

(1) G. Le Bon. *Psychologie de l'Education*, p. VI et p. 116.
(2) *Loc. cit.* p.p. 13 et 24.

M. le Prof. Ch. Dejace, au nom de la Commission chargée d'élaborer un projet d'unification des programmes.

« Il nous est impossible, dit il, de ne pas rappeler combien, au cours de nos débats, à chaque instant pour ainsi dire, s'est dressée devant nous la question des méthodes. Si le problème de la réforme de l'Enseignement moyen peut être résolu, il le sera non seulement par la refonte des programmes et des plans d'études. Il le sera surtout par le renouvellement des méthodes, par les progrès constants d'une pédagogie affranchie de l'esprit de routine et consciente des devoirs que lui impose sa mission essentielle : *faire de nos enfants des hommes* ! »

Les méthodes pédagogiques auxquelles il est fait allusion ici diffèrent évidemment selon les objets auxquels elles s'appliquent. En ce qui concerne l'enseignement des sciences naturelles, elles consistent surtout en exercices d'observation que les élèves doivent exécuter sous la direction du maître. C'est en analysant et en comparant des faits qu'ils seront amenés, sans effort, à la synthèse finale.

« La faculté d'abstraction ne peut être postulée dès le début ; cette faculté se développera d'autant plus sûrement et solidement que ses bases concrètes seront plus claires et plus multiples. *L'abstrait sera donc une généralisation progressive du concret* et, à la moindre défaillance, il doit s'adresser, pour retremper ses forces, au réel ou au tangible (1) ».

— « C'est une erreur trop répandue de penser que l'idéal, en fait d'enseignement scientifique, est d'infuser à de jeunes esprits des idées toutes faites, choisies parmi celles qui passent pour les plus exactes. De là le système actuel d'occuper la moitié du temps des études à prendre des notes et l'autre moitié à les apprendre. On oublie trop facilement que, si la formule apprise est adéquate à la formule enseignée, l'idée attachée dans les deux cas à cette même formule est toute différente. Pour le professeur, derrière les mots employés, il y a tout un ensemble de faits, empruntés à son expérience personnelle, qui viennent se presser dans sa mémoire ; pour l'élève, il n'y a rien, à moins que, par un effort personnel, il n'ait,

(1) H. Ploumen. *Rapport sur l'enseignement des Mathématiques*, 1911.

en rapprochant une série de faits antérieurement connus de lui, fait cette idée sienne. *Ce sont ces idées personnelles qui seules ont une valeur pratique quelconque ; les autres, celles qui ont été apprises mécaniquement, glissent sur l'entendement sans y pénétrer. Au bout de quelques années leur trace est totalement effacée* (1) ».

Il faut donc aller du concret à l'abstrait et chercher toujours à intéresser les débutants en leur mettant en mains des réalités palpables.

— « En Angleterre et en Amérique, les élèves apprennent à travailler dans des laboratoires bien outillés. On met en pratique la méthode de redécouverte.

Sans doute, on ne va pas jusqu'à espérer que les élèves pourront eux-mêmes retrouver les lois de la nature ; mais un mélange harmonieux de découvertes, de vérifications et de corrections, semble être l'idéal des meilleurs professeurs de sciences naturelles. On attache beaucoup d'importance au compte-rendu exact des observations et des expériences. Les carnets d'observations et de notes des élèves sont considérés comme une des meilleures preuves de l'excellence de leur travail (2) ».

« L'important n'est pas d'apprendre beaucoup de choses aux élèves, mais de les initier à la pratique d'une bonne méthode de recherches personnelles. » (3) Cette méthode d'émancipation leur donnera le moyen d'apprendre par eux-mêmes, et par la suite de se tirer d'affaires par leurs propres moyens.

« Dans l'esprit des Américains, le critère du progrès en éducation est l'avancement vers un régime qui assure à l'élève la plus grande activité personnelle ; le souci des professeurs est de réduire au minimum leur intervention, de façon à donner à l'élève graduellement l'initiative, le contrôle sur ses actes, l'empire sur soi, la discipline interne qui le dispense de chercher des guides hors de lui.» (4)

---

(1) H. Lechatelier, Professeur au Collège de France.

(2) *Le Temps*, 13 octobre 1901.

(3) A. Sluys. *Les compartiments scolaires à l'Exposition de Bruxelles en 1910.*

(4) M. Buyse. *Les Méthodes américaines d'Education.*

Combien ce régime est différent de celui qui a régné dans nos écoles et qui, malheureusement, y règne trop souvent encore.

Dans un remarquable discours prononcé il y a une couple d'années, M. le Prof. A. Bovy a montré d'une façon saisissante les défauts de l'enseignement mnémonique.

« Les théories et les généralités enseignées dogmatiquement s'arrêtent à la mémoire, qui ne les garde pas longtemps ; elles ne vont pas remuer la force vive de la pensée. Ceux qui les répètent ne font que l'office de perroquets supérieurement dressés. Elles leur donnent, comme dit Leibnitz, la paille des mots sans le grain des choses. .....

L'erreur capitale de l'ancienne pédagogie a été de croire que c'est uniquement en s'adressant à la mémoire qu'on peut éduquer et instruire. Malheureusement, « sçavoir par cœur n'est pas sçavoir », comme disait Montaigne. Un esprit n'acquiert réellement une vérité scientifique que s'il a refait pour son compte le chemin parcouru par ceux qui l'ont découverte. Le mettre directement en présence des vérités générales sans lui faire comprendre comment elles furent trouvées expérimentalement, sans lui montrer par quels moyens il pourrait les redécouvrir lui-même, c'est le jeter à l'eau pour lui apprendre à nager. Et quoi qu'on en dise, c'est là un moyen à peu près infaillible de noyer les gens.....

Les programmes ont peu d'influence sur les résultats de l'enseignement. C'est la méthode qui importe, et, avec une méthode excellente et de bons professeurs, tous les programmes seraient bons....

Un enseignement abstrait et purement mnémonique ne peut plus nous suffire. Aussi devons-nous enseigner par le concret et le particulier avant de nous élever aux généralisations : l'expérience toujours doit précéder la théorie » (1)

— « La méthode mnémonique, dit encore G. Le Bon, consiste à enseigner oralement ou par des livres ; la méthode expérimentale met d'abord en contact avec les réalités et n'expose les théories qu'ensuite. La première est exclusivement adoptée par les Latins, la seconde par les Anglo-Saxons. » (2)

---

(1) A. Bovy. *Enseignement mnémonique et Enseignement expérimental.*— Revue de Belgique 1910.

(2) *Loc. cit.*, p. 196.

— « Rien de plus facile, disait le grand chimiste Dumas, avec la souplesse et la sûreté de mémoire qu'on rencontre chez nos jeunes élèves, que de leur faire apprendre par cœur un cours de chimie. Ils retiendront tout, principes généraux, formules, chiffres, développements, et pourront se faire illusion sur leur savoir réel, mais, à peine sortis du lycée, ils s'apercevront qu'ils s'étaient bien trompés, *car il ne leur restera rien de ce qu'ils avaient si aisément appris.* » (1)

— « Beaucoup d'élèves, tant sur les bancs de l'Université qu'à l'Athénée, retiennent de mémoire des démonstrations, et cela non pas par faiblesse de raisonnement, mais plutôt par paresse intellectuelle, par manque de volonté. En ce cas, les mathématiques deviennent le plus sûr moyen d'abrutissement intellectuel qui existe et partant elles provoquent un véritable dégoût pour l'étude. C'est contre cette tendance de l'élève à abuser de la mémoire, que le professeur devra lutter constamment. » (2)

L'élève qui a pris l'habitude d'apprendre des cours par cœur, ne sait plus rien apprendre autrement ; il ne retient pas ce qu'il voit ou entend occasionnellement. Ce qui n'est pas dans ses livres et ses cahiers n'existe pas pour lui. C'est là, on le conçoit, une cause de stérilité, tant pour ses études que pour sa conduite ultérieure dans la vie.

*
* *

Dans une intéressante étude intitulée : « La Pédagogie à l'Université », M. le Prof. J. Renard a montré d'une façon saisissante que « la préparation professionnelle du maître, est d'une nécessité aussi impérieuse pour le professeur de l'Athénée que pour l'instituteur ordinaire. »

« L'initiation pédagogique est l'objet de soins constants dans la formation des instituteurs et des professeurs d'écoles moyennes ; pourquoi est-elle négligée dans la préparation des jeunes docteurs qui devront enseigner dans les Athénées à des enfants sensiblement

---

(1) Dumas. *Instructions sur le plan d'études des Lycées*, 1854.

(2) J. Renard. *La Pédagogie à l'Université*, p. 75.

de même âge et de même mentalité que ceux des classes supérieures de l'école primaire, que ceux de l'école moyenne?....

Or, aujourd'hui, il y a solution de continuité entre l'enseignement primaire et celui de l'Athénée, et elle se fait d'autant plus vivement sentir que l'élève quitte un maître averti par une longue expérience, pour rencontrer souvent en septième des professeurs jeunes, débutant et manquant de préparation.....

Pourquoi laisser ignorer au jeune maître tout ce que d'autres ont découvert par une pratique longue et laborieuse, pourquoi l'obliger à s'avancer dans les ténèbres au risque de faire de faux pas, de se perdre et de perdre tous ceux qui doivent le suivre. Les leçons que donne l'expérience coûtent cher, sont même parfois mortelles ; pourquoi forcer le débutant à constater cette pénible vérité et ne pas lui faire acquérir de l'expérience dans les conditions les moins dangereuses pour lui et pour les autres. (1) »

Quelles sont les conditions d'une bonne préparation des professeurs de l'Enseignement moyen ? Dans cette préparation, il y a tout d'abord une importante distinction à faire : d'un côté *la culture intellectuelle,* c'est à dire les études littéraires ou scientifiques pures ; d'autre part *la formation pédagogique,* c'est à dire l'étude professionnelle proprement dite. Je ne m'arrête pas à la culture intellectuelle qui a toujours fait l'objet de soins attentifs, mais je voudrais insister sur la formation pédagogique qui a souvent été trop négligée. C'est ce que reconnaissent beaucoup de professeurs, notamment M. J. Gautier, Inspecteur d'Académie.

« La plupart d'entre nous, dit-il, pour ne pas dire tous, que nous ayons passé par l'Ecole normale ou par une Faculté, ou que nous nous soyons formés seuls, nous avons, au cours de nos études, appris beaucoup de choses, sauf la façon de les enseigner. On nous a jetés brusquement dans le torrent de l'enseignement en nous laissant nous débrouiller. Ceux qui avaient eu de bons exemples s'en sont tirés comme ils ont pu, d'autres médiocrement, d'autres pas du tout. Le tout au grand dommage et de nos élèves et de nous-mêmes. » (2)

---

(1) *Loc. cit.*, pp. 15, 17.

(2) Cité par M. Dugard, *de la Formation des Maîtres de l'Enseignement secondaire*, p. 225.

Le Congrès international de l'Enseignement secondaire en 1900, après avoir entendu le rapport de M. Picavet et avoir discuté le problème, a déclaré *nécessaire que les maîtres de l'enseignement secondaire reçoivent une éducation pédagogique.* M. Léon Bourgeois, ancien Ministre de l'Instruction publique en France, s'est exprimé d'une façon bien précise en disant :

« L'erreur commise a été de confondre les nécessités de l'enseignement supérieur et celles de l'enseignement secondaire. Le premier n'a d'autres limites que celles de la science humaine ; on n'y saurait jamais trop exiger l'étendue des connaissances, la précision de l'érudition, la profondeur des recherches. Tout autre est le caractère de l'enseignement secondaire qui, visant un but limité, la formation de l'esprit de la moyenne de chaque génération, veut moins d'appareil savant et plus de préoccupations purement éducatrices..... L'agrégation révèle au plus haut degré cette erreur. Elle devrait être non un grade des études supérieures, mais un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire.....

Et puis, il y a certaines manières de « faire la classe » que j'admire et que je redoute en même temps. Je parle de beaucoup de professeurs distingués, brillants même, qui y mettent toute leur ardeur et tout leur talent. C'est une occasion pour eux de se distinguer personnellement, en suivant et en faisant valoir leurs propres goûts, devant quelques élèves d'élite auxquels ils se communiquent. Mais les autres, dont nous avons cependant la charge ? Certes, ces professeurs sont très aimés de tous les élèves : ils laissent tranquilles les médiocres et les mauvais, et les forts sont ravis d'un maître dont ils semblent partager un peu la renommée. Je ne puis m'empêcher de penser que le but de l'enseignement public, qui doit s'adresser à tous, est mieux atteint et le profit pour l'Etat encore plus considérable lorsqu'un professeur plus modeste parvient à faire travailler l'ensemble de ses élèves, à entraîner la masse, dont il a charge, à tirer de tous ce qu'ils peuvent véritablement donner.....

Le professeur d'enseignement secondaire ne doit pas être un spécialisé ; dès le jour où il s'est tout à fait spécialisé, il perd de vue l'objet de l'enseignement secondaire, qui est la préparation générale de l'esprit de l'enfant. » (1)

Réclamant la suppression de l'agrégation, M. G.

(1) *Ibidem*, pp. 187, 235 et 238.

Le Bon démontre, par les dépositions de l'enquête scolaire, que si les maîtres sont faibles au point de vue pédagogique, « c'est que les nécessités du concours de l'agrégation *en fait des spécialistes au lieu d'en faire des professeurs.* » (1)

Parmi les cours qui existent dans nos Universités, il en est qui sont souvent négligés et qui cependant seraient, pour les normaliens, de la plus grande utilité. Je veux dire les cours d'Histoire des Sciences. Rappeler comment les découvertes scientifiques ont été faites, comment les connaissances humaines se sont développées, quel meilleur moyen d'inculquer aux jeunes savants l'esprit critique, de leur faire comprendre l'état réel de la Science, ce qu'elle vaut, comment elle s'acquiert.

Il ne faut pas, sous prétexte de pédagogie instituer des cours théoriques de Méthodologie, formulant « ex cathedra » des préceptes et une doctrine que les étudiants sauront réciter le jour de l'examen, mais qu'ils ne sauront pas pratiquer. Ce qu'il faut, c'est un véritable apprentissage des meilleurs procédés d'enseignement et de discipline scolaire, sous la direction de maîtres expérimentés.

En Allemagne, le diplôme conférant le droit d'enseigner dans les Ecoles secondaires n'est délivré qu'après un stage d'un an ou deux dans un séminaire annexé à un Gymnase ou à une Ecole réale. Durant ce stage, les candidats assistent aux leçons des maîtres, aux examens des élèves, aux réunions scolaires et donnent eux-mêmes plusieurs heures de leçons par semaine.

*
* *

(1) *Loc. cit.*, p. 102.

Ces considérations générales nous permettent de concevoir comment devrait être organisé, chez nous, l'enseignement à donner aux jeunes gens qui se destinent au professorat de l'enseignement moyen.

J'ai dit tantôt que depuis 1891, les professeurs des Athénées et des Collèges communaux sont formés par les Facultés de Philosophie et des Sciences de nos Universités. En ce qui concerne les futurs professeurs de sciences biologiques, j'ai montré qu'il existe dans la Loi une regrettable lacune. Disons d'abord ce qu'il faudrait faire pour la combler.

Dans l'état actuel de nos Athénées et de nos Collèges, un même professeur est généralement chargé de l'enseignement de la Physique, de la Chimie, de la Botanique et de la Zoologie. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, il faudrait que le Doctorat en sciences naturelles préparatoire à l'Enseignement moyen ne fut pas divisé en spécialités. En d'autres termes, il faudrait pour acquérir ce diplôme subir un examen sur les quatre branches ci-dessus énumérées. C'est parfaitement réalisable si, pour chacune de ces branches, on se contente d'approfondir le programme des Athénées de manière que le professeur soit en état d'exécuter ce programme.

Dans quelques Etablissements, il y a un professeur de Physique et de Chimie, et un professeur de Botanique et de Zoologie. En ce cas, on pourrait admettre à l'un de ces postes des Docteurs en Sciences physiques ou chimiques, et à l'autre des Docteurs en sciences botaniques ou zoologiques. (1)

---

(1) A côté des Mathématiques et des Sciences physico-chimiques, les Sciences biologiques doivent intervenir pour une large part dans la formation des jeunes gens, aussi bien de ceux qui se destinent à une carrière professionnelle, que de ceux qui feront plus tard des études universitaires. Les Sciences naturelles doivent avoir leur place dans

Il faut aussi penser à améliorer tous les Doctorats préparatoires au professorat de l'Enseignement moyen. Le doctorat en Philosophie et Lettres, le doctorat en Sciences physiques et mathématiques, le doctorat en Sciences naturelles devraient comprendre deux sections bien distinctes : l'une scientifique proprement dite, l'autre normale. L'enseignement serait complètement différent dans ces deux sections. Dans la section scientifique proprement dite, les cours resteraient ce qu'ils sont aujourd'hui. Dans la section normale, il faudrait développer le côté didactique, et pour cela :

1° — Il sera institué, pour chaque Science, un enseignement spécial de Méthodologie destiné à montrer ce qui, dans l'état actuel de nos connaissances, doit être regardé comme constituant les éléments de cette Science, ce qui doit faire le sujet des leçons au degré moyen, et de quelle façon les leçons doivent être faites.

2° — L'objet principal des cours normaux sera d'approfondir les matières à enseigner dans les Athénées.

3° — Les étudiants seront exercés à la préparation de leçons ; ils feront réellement ces leçons devant leur professeur et leurs comdisciples.

4° — Ils seront, en outre, astreints à faire, dans l'un des laboratoires qu'ils fréquentent, et à leur choix, un travail original à l'effet de s'initier aux méthodes de recherches et de se rendre compte de la façon dont la Science progresse.

---

chacune des classes primaires et moyennes suivant la méthode des cycles. En ce qui concerne l'importance des Sciences biologiques dans l'Enseignement à tous les degrés, consulter :

P. Pelsener, *L'Enseignement des Sciences biologiques*, Revue de Belgique, 1910.

A. Gravis, *Rapport présenté à la Ve Section du Congrès international de Botanique tenu à Bruxelles en 1910.* Actes du Congrès, vol. I. p. 315.

5° — Un stage dans un établissement d'enseignement du degré moyen sera exigé à l'effet de familiariser l'apprenti-professeur avec les élèves qu'il aura à diriger par la suite. Ce stage, antérieur au dernier examen, serait l'équivalent de celui qui est imposé au jeune médecin dans les cliniques, au jeune pharmacien dans l'officine d'un patron.

Quelques professeurs de nos Universités s'efforcent de réaliser ces desiderata dans les cours qu'ils font à ceux de leurs élèves qui se destinent à la carrière professorale. Je voudrais que ces efforts fussent généralisés et sanctionnés par des dispositions légales.

Je n'ignore pas non plus que par circulaire ministérielle du 3 décembre 1898, les Préfets d'Athénées ont été invités à charger de la suppléance de professeurs temporairement absents, ceux des surveillants qui seraient porteurs du diplôme légal. Une autre circulaire datée du 19 octobre 1899 permet aux surveillants d'assister à certains cours faits par les Professeurs, d'y prendre des notes, de donner eux-mêmes, de temps en temps, une leçon aux élèves en présence du Préfet, du Professeur titulaire et parfois de l'Inspecteur compétent. Ce sont là, semble-t-il, des mesures transitoires, prises en attendant une organisation plus complète.

*
* *

D'autres réformes ne s'adressent pas à l'enseignement des Sciences seulement, mais à l'enseignement en général.

On s'accorde à penser que les programmes sont surchargés et sitôt qu'on croit trouver quelque chose à supprimer on se demande ce qui pourrait être mis à la place ! Il est à désirer qu'on supprime le plus possible et

qu'on se borne à donner plus de temps aux branches conservées.

D'autre part, si on discute beaucoup au sujet des matières à enseigner, on se préoccupe d'ordinaire très peu de la façon dont les élèves les étudient. La surcharge des programmes a poussé les jeunes gens à tout confier à leur mémoire, sans chercher à comprendre ni à réfléchir.

Pour remédier à ce défaut capital, il est nécessaire, avons-nous dit, d'attacher plus d'importance aux travaux pratiques exécutés par les élèves. A l'Université, dans la Faculté des Sciences, nous constatons que les exercices ne donnent pas les résultats qu'ils devraient produire. Les étudiants ne savent pas utiliser le temps qu'ils passent dans les laboratoires : ils y travaillent comme des automates ; ils ne voient pas la liaison entre ce qu'ils font et le cours qu'ils ont à étudier ; ils se demandent même pourquoi ils ont à faire ces manipulations ? Ne suffit-il pas d'en connaître le résultat d'après les auteurs ? Si à l'examen, nous posons une question se rapportant à un sujet qui a fait l'objet de recherches au laboratoire, il est bien rare que nous obtenions une réponse satisfaisante. Le récipiendaire ne se rappelle pas ce qu'il a vu, tant il y a attaché peu d'importance ; d'ailleurs il n'a pas « bloqué » cela ; il s'en est tenu à ses cahiers !

C'est à l'Athénée et au Collège que les jeunes gens doivent apprendre à discipliner leurs mains, leurs yeux, leur attention, à diriger leurs réflexions sur un objet matériel ou sur un phénomène qui se passe devant eux.

Une habitude déplorable que les élèves contractent durant leurs études moyennes est celle de n'étudier que pour l'examen et non pour leur avancement intellectuel. Je l'attribue, pour une grande part, à l'usage établi depuis longtemps de faire connaître d'avance la date des compositions et des concours, en fixant les limites des matières

à savoir. On s'y prépare seulement quelques jours avant, par un grand effort de mémoire. Après l'épreuve, on oublie tout pour se préparer en vue d'une autre matière, qu'on négligera de même sitôt la composition terminée. Tout cela est comparable à une série de sauts en hauteur : celui qui les exécute retombe constamment à la même place sans progresser.

Il y a lieu, semble-t-il, de généraliser ce que M. J. Goffart a proposé en ce qui concerne l'étude de la Botanique.

« Tous les systèmes, dit-il, ont été essayés ; aucun n'a été trouvé complètement satisfaisant. Il faudra donc bien se contenter du moins défectueux.

Quoi que l'on fasse, il faut à tout prix condamner la *date fixe* pour plusieurs raisons Les élèves médiocres, ceux qui vont à l'école pour passer de classe et uniquement pour le bulletin ou certificat de sortie, ne travaillent pas dans l'intervalle entre deux concours. Pendant les quelques jours qui précèdent la composition, ils se livrent à un labeur excessif, sans aucun profit pour leur développement intellectuel. Au contraire, c'est une période de surmenage néfaste, énervant, épuisant, où l'élève s'efforce d'entasser dans sa mémoire une foule de connaissances aussitôt oubliées.

Ce qu'il faudrait, c'est laisser au professeur la faculté d'attribuer une partie des points du cours de Botanique, — au moins la moitié, — à l'application et aux progrès durant l'année, aux interrogations, aux répétitions orales, aux notes consignées par les élèves, aux dessins effectués par eux, à la bonne conservation des matériaux d'études, etc., en un mot, au travail réalisé par l'élève pendant toute la durée des cours.

L'autre fraction serait réservée à un seul concours qui aurait lieu, sans avertissement préalable. Ce ne doit pas être une surprise, mais un contrôle qui enregistre une situation aussi exactement que possible. On ne fera appel que pour une très faible part, aux notions confiées à la mémoire. (1) »

M. le Prof. L. Molitor préconise même la suppression complète des compositions. « Elles dénaturent dans la

(1) I. Goffart et A. Gravis. *Méthodologie de la Botanique*, p. 38.

conception des familles et des élèves le sens des études. Ici, elles procurent l'avance, sur un élève d'application continue, au « bloqueur » de la dernière heure. Là, elles illusionnent sur la signification relative des chiffres. » (1)

Ces inconvénients des compositions et des concours à date fixe, nous les retrouvons dans les examens universitaires, tels qu'ils sont subis aujourd'hui par des étudiants qui ne savent pas s'y préparer raisonnablement.

« Il y a un quart de siècle, disait M. A. Bovy, les jeunes gens qui sont les hommes de ma génération ont passé la majeure partie de leur temps, au collège, à étudier et à réciter des règles de grammaire, des principes de style et de composition, des lois physiques et des descriptions d'appareils qu'on ne faisait jamais fonctionner sous leurs yeux. Plus tard, à l'Université, ils ont consigné, dans des cahiers *ad hoc*, des cours soigneusement préparés par des professeurs savants, ils se sont appliqués à les emmagasiner en toute conscience dans leur cerveau pour pouvoir les reproduire plus ou moins complètement le jour de l'examen La crainte de l'examen était, pour l'étudiant d'alors, le commencement et la fin de la sagesse, et rarement, il éprouvait le besoin de pousser son étude plus loin que la lettre du cours. Quels résultats peuvent donner au point de vue de la culture générale et de la valeur professionnelle, d'aussi pauvres disciplines?... Et ces malheureux forçats de la mémoire, à qui l'on a fait passer tant d'examens, sont souvent incapables, quand brutalement la vie les jette au milieu des réalités, d'aucun travail personnel. S'ils n'ont pas le bon esprit de se refaire eux-mêmes une éducation appropriée, ou le bonheur de tomber dans le giron d'une administration qui s'accommode de leur inertie mentale, ils iront grossir l'armée lamentable des déclassés intellectuels, ces insignifiantes épaves. En quelle estime peut-on tenir des méthodes d'une inefficacité aussi éclatante et les maîtres qui prétendraient encore les imposer (2) ».

Hélas, ce qui se passait il y a vingt-cinq ans se répète trop souvent encore aujourd'hui. Si les jeunes gens arrivaient à l'Université mieux préparés, sachant travailler

(1) L. Molitor. *Une causerie à propos de la réformes des études*, p. 26.
(2) A. Bovy. *Loc. cit.*

d'une façon judicieuse, ils utiliseraient mieux leur liberté et ne feraient plus de chaque examen un tour de force aussi désagréable qu'obligatoire.

A cette occasion, je me permettrai encore de faire tout haut une réflexion que je me suis faite souvent tout bas. Beaucoup d'étudiants se contentent de prendre des notes et de les accumuler pendant tout le premier semestre et une partie du second ; ils se promettent de les étudier à l'approche de l'examen. Le moment venu, ils font des efforts énormes, s'épuisent, s'énervent et finalement se présentent dans les plus mauvaises conditions physiologiques et psychiques. C'est là un détestable système. Un travail modéré et continu pendant toute l'année est suffisant et bien plus fécond.

Il est vivement à désirer aussi que les Commissions d'examens puissent, dans leurs délibérations, attribuer une large part à la valeur du travail accompli dans les laboratoires pendant l'année. Certains examens devraient même se faire entièrement dans les laboratoires, au milieu des objets de démonstration, des appareils, des modèles, cartes, planches murales, etc... Tout cela en vue de diminuer, autant que possible l'importance accordée jusqu'ici aux réponses purement verbales, qui consistent généralement en une récitation hésitante mêlée d'erreurs et d'invraisemblables confusions.

C'est que l'examen oral, purement théorique, est un mauvais « psychomètre ». On peut dire de lui ce qu'un ancien professeur à l'Ecole Polytechnique a dit plus particulièrement du baccalauréat : « il prend la mesure non des esprits, mais des mémoires ; non de la force intellectuelle acquise, mais des connaissances emmagasinées. Il mesure des quantités plus qu'il n'est apte à apprécier les qualités. » (1)

(1) BERTRAND, *Enquête*, t. II, p. 540.

Malheureusement, il ne faut pas se le dissimuler, la réforme des examens sera plus difficile encore à réaliser que celle des programmes et des méthodes. Pour y arriver, il faut d'abord y penser et en parler (c'est ce que j'ai voulu faire aujourd'hui). Il faudra ensuite réaliser quelques réformes partielles. Un jour viendra, où le problème sera abordé de front : ce sera l'œuvre de nos successeurs !

La réforme définitive des examens sera la conséquence de bien d'autres changements : tout d'abord de l'amélioration tant désirée des études moyennes ; puis d'une importance plus grande attribuée aux exercices et travaux de laboratoires dans nos Universités ; d'une augmentation du personnel des assistants ; de l'agrandissement des locaux, etc...

*
* *

Résumons-nous.

Lors de la suppression des Ecoles normales de Liége et de Gand en 1890, divers doctorats préparatoires au professorat de l'enseignement moyen ont été créés, mais ne furent qu'incomplètement organisés. On a cru que les cours qui conviennent aux Docteurs en Sciences pures conviennent aussi aux Docteurs qui se destinent à l'Enseignement moyen. Là gît l'erreur : la « culture intellectuelle » des futurs professeurs est assurée, mais non leur « formation pédagogique ». Il importe de réparer cette grave erreur sans retard.

Il n'est pas, semble-t-il, nécessaire ni opportun de demander la reconstitution de l'Ecole normale des Humanités, et de l'Ecole normale des Sciences : il suffit de compléter l'organisation de l'Enseignement normal dans nos Doctorats, et tout particulièrement celui en Sciences naturelles, en mettant sur un pied d'égalité la Physique, la Chimie, la Botanique et la Zoologie.

Il faudrait, en outre, instituer ou renforcer l'enseignement pratique de la Méthodologie, les exercices de Pédagogie, créer un stage dans les établissements d'instruction moyenne, ne pas perdre de vue l'importance de l'histoire des Sciences, mais craindre la spécialisation trop prononcée des études dans les Doctorats préparatoires à l'Enseignement moyen.

Pour réformer les Athénées et les Collèges, une refonte des programmes ne suffit pas; il faut surtout changer les méthodes, faciliter leur application, donner plus d'importance aux exercices, modifier nos habitudes en ce qui concerne les compositions et les examens.

Actuellement chaque Université, dans notre pays, est appelée à donner :

un enseignement de Sciences pures,
un enseignement normal,
un enseignement professionnel.

La plus haute mission de l'Université est bien certainement de répandre l'enseignement de la Science pure, de la Science désintéressée qui fait connaître tout ce qui a été découvert, et s'efforce de pénétrer les mystères qui nous entourent encore. Après cet hommage rendu à la Science pure, je n'hésite pas à dire que la mission la plus noble de l'Université est de donner l'Enseignement normal, celui qui doit façonner les générations futures, et assurer la marche du progrès. Je ne crains pas de rencontrer de contradicteurs en affirmant que l'Enseignement normal des Universités a été trop oublié et trop négligé. Quant à l'enseignement destiné à former des avocats, des notaires, des médecins, des pharmaciens, des ingénieurs, des commerçants, le grand nombre des étudiants qui le suivent, suffit pour assurer son développement régulier. Dans certaines sphères, on n'est que trop

enclin, aujourd'hui, à donner de l'extension à l'enseignement professionnel dans nos Universités.

Efforçons-nous donc d'améliorer nos cours normaux, faisons de bons professeurs ; la question des programmes importe beaucoup moins ; celle des examens se résoudra ensuite plus facilement. En travaillant ainsi au progrès de l'Enseignement moyen, l'Université assurera son propre avancement. Sans négliger les hautes préoccupations de la Science, ni les exigences du présent, elle saura pourvoir aux besoins futurs et affermir la marche progressive de la Patrie.

RAPPORT

SUR LA

SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

DE LIÉGE

Pendant l'année académique 1911-1912

Le nombre des étudiants inscrits au rôle s'est élevé, pendant l'année académique écoulée, à 2861, soit une augmentation de 71 sur celui de l'année précédente.

Ces élèves se répartissent de la manière suivante :

Faculté de phil. et lettres,	181	élèves, dont	79	nouveaux (1)
» de droit . . .	194	»	19	»
» » (Ecole spéc. de commerce).	275	»	123	»
» des sciences .	269	»	97	»
» (cand. ingén.).	851	»	417	»
» de médecine .	247	»	19	»
» technique . .	844	»	52	»
Total	2861	»	806	»

L'Ecole spéciale des Arts et Manufactures et des Mines a une population de 1693 élèves.

Parmi ces 2861 étudiants, 1358 sont belges et appartiennent à nos diverses provinces dans les proportions suivantes :

---

(1) C'est-à-dire, inscrits pour la première fois à l'Université.

Province d'Anvers	31
» de Brabant	82
» de Flandre occidentale .	12
» » orientale . .	8
» de Hainaut	86
» de Liége	909
» de Limbourg	61
» de Luxembourg	79
» de Namur	90
Total. .	1358

1503 élèves sont originaires des pays suivants :

Allemagne.	10
Alsace-Lorraine.	2
Angleterre.	2
Arménie	26
Autriche	7
Bolivie.	1
Brésil	11
Bulgarie	55
Chili	2
Chine	34
Egypte.	5
Equateur	6
Espagne	56
France.	36
Grand Duché de Luxembourg	8
Grèce	19
Hongrie	2
Iles Canaries.	3
Ile de Cuba	1
Iles Philippines.	1
Italie	70
Mexique	1
A reporter .	358

Norwège	1
Paraguay	3
Pays-Bas	27
Pérou	3
Pologne	284
Portugal	24
République Argentine	9
Roumanie	64
Russie	685
Serbie	6
Tunisie	2
Turquie d'Asie	8
Turquie d'Europe	27
Uruguay	2
Total.	1503

L'Université a compté parmi ses élèves au cours de l'année écoulée, 110 femmes dont 42 belges et 68 étrangères.

Ces étrangères appartiennent : 1 à l'Allemagne, 1 à la Bulgarie, 2 à la Chine, 1 à la France, 1 à la Macédoine, 11 à la Pologne, 2 à la Roumanie et 49 à la Russie.

Nous avons à regretter la mort de quatre étudiants :

MM. Bastien Aimé, de Fagnolles, élève de la 2e épreuve de la candidature en sciences physiques et mathématiques ;

Adelaire Armand, de Mohiville, élève du 1er doctorat en médecine ;

Yang Sim Tchoug, de Hou Pé, élève de la 4e année des mines ;

Li Ying To, de Pa Tchéou, élève de la 3e année des électriciens.

L'Université s'associe au deuil des familles de ces jeunes gens enlevés si près de la fin de leurs études, alors qu'une carrière brillante semblait s'ouvrir devant eux ; elle conservera leur souvenir.

Examens pour les grades académiques.

1230 élèves ont pris inscription pour les examens à subir devant les facultés pendant les deux sessions de l'année académique 1911-1912.

1178 élèves ont été examinés ;
799 » ont été admis, dont :
37 » avec la plus grande distinction ;
99 » avec grande distinction ;
183 » avec distinction ;
480 » d'une manière satisfaisante.

Voici les noms des élèves admis avec la plus grande distinction :

A. — Faculté de philosophie et lettres.

MM.

1. Schmit, M , de Messancy (1),
2. Dechamps, J., d'Ampsin.
3. Dabin, J., de Liége.

B. — Faculté de Droit.

MM.

1. de Rasquinet, H., de Liége.
2. Franchimont, de Barvaux s/Ourthe.
3. de Leuze, H., de Marche (1).
4. Henrion, P., de Liége.
5. Lens, Ed., de Liége (1).

C. — Faculté des Sciences.

MM.

1. Germay, P., de Soumagne.
2. Leclercq, V., de Liége.
3. Renson, J., de Chênée.
4. Zomers, L., de Liége.
5. Andries, A., de Liége.
6. Colmant, J., de Nivelles.
7. Leclercq, L., de Verlaine.
8. Christophe, L., de Spa.
9. Guillissen, J., de Dison.
10. Piton, G., de Landen.
11. Du Pré, J., de Liége.
12. Henrard, Ch., de Liége.
13. Remy, H., de Liége.

---

(1) MM. Schmit, de Leuze et Lens ont obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

D. — Faculté de Médecine.

MM.

1. Herla, E., de Verviers.
2. Muller, R., de Welkenraedt.
3. Spinay, G., de Liége.
4. Divry, P., de Momignies.
5. Firket, J., de Liége.
6. Leplat, G., de Liége.
7. Mattlet, G., de Chênée.
8. Naniot, C., de Bastogne
9. Roskam, J., de Liége.
10. Degive, V., de Velroux.
11. Destrée, G., de Jambes.
12. Goossens, E., de Liége.

E. — Faculté technique.

1. M. Desoer, A , de Liége.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

A. — Faculté de philosophie et lettres.

MM.

1. Naus, P., d'Etterbeek.
2. Bouchoms, H., de Spa.
3. Gohy, J , de Verviers.
4. Polderman, P., de Nieuport.
5. Dejace, P., de Liége (1).
6. de la Fontaine, E., de Paliseul.
7. Croissant, J., de Liége.
8. Haversin, M., de Liége.
9. Heuse, H., de Liége.
10. Jacques-Houssa, L., d'Etterbeek.
11. Lohest, C., de Liége.
12. Mlle Delcourt, M., d'Ixelles (1).
13. Vivier, R., de Chênée.
14. Laloux, P., de Liége.
15. Duquenne, A., de Dalhem.
16. Lohest, R., de Liége.
17. Hinnisdaels, G., de Liége.
18. Close, F., de Polleur.
19. Fontaine, A., de Namur.
20. Dupont, J., de Bourg-Léopold.
21. Demal, J., de Saint-Trond.

B. — Faculté du droit.

MM.

1. Lambrette, A., d'Ensival (1).
2. Delvaux, G., de Liége.
3. Gothot, V., d'Arlon.
4. Schauer, L., de Verviers.
5. Seny, L., de Bertrée.
6. de Gerlache, P., de Gomery.
7. Detroz, E., de Liége.
8. Gaspar, A , de Clavier.
9. Huppers, J., d'Aubel.
10. Quéritet, Ch., d'Arlon.
11. Dembour, E , de Dinant (1).
12. Réard, P., d'Arlon.

---

(1) MM. Dejace, Lambrette, Dembour et Mlle Delcourt ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

C. — Faculté des Sciences.

MM.

1. Beaurieux, R., de Gand.
2. Batta, G., de Liége.
3. Schindeler, L., d'Angleur.
4. Vatriquant, S., de Liége (1).
5. De Jans, C., de Rome.
6. Barthélemy, O., de Corbion.
7. Dehalleux, A., de Bra-sur-Lienne.
8. Dehalleux, G., id.
9. Tombeur, L., de Flémalle-Haute.
10. Carez, G., d'Anvers.
11. Fabry, P., de Namur.
12. Wathieu, H., de Seraing.
13. Gerard, L., de Herstal.
14. Viroux, Ch., de Liége.
15. Legrand, N., de Louveigné.
16. Muller, H., de Welkenraedt.
17. Baptiste, J., d'Ougrée.
18. Delporte, A., de Polleur.
19. Ledrus, R., de Lodelinsart.
20. Baivier, H., de Thuin (1).
21. Barzin, L., de Spa.
22. Drugmand, E., de La Louvière.
23. Firket, G., de Liége.
24. Ghysbrecht, M., d'Alost.
25. Goudman, H., d'Aubel.
26. Misson, J., de Rochefort.
27. Bruns, J., de Grivegnée.
28. Fonthier, N., de Verviers.
29. Leplat, M., de Liége.
30. Soumagne, P., de Liége.
31. Stauven, M., de Liége.

D. — Faculté de Médecine.

MM.

1. Collette, J., de Verviers.
2. Bourguignon, P., de Pepinster.
3. Lagrange, E., d'Ypres.
4. Dolhen, M., de Rhisnes.
5. Jacques, Ch., de Tirlemont.
6. Jaumain, D., de Mont-Braibant.
7. Libotte, R., de Liége.
8. Marchandise, L., de Warnant-Dreye.
9. Mlle Duisberg, A., d'Ixelles.
10. Destrée, A., de Namur.
11. Galler, L., d'Angleur.
12. Leroux, E., de Bellaire.
13. Poncelet, E., de Liége.
14. Dardenne, P., de St-Séverin.
15. Fredericq, H., de Liége.
16. Lemaire, F., de Bellaire.
17. Meunier, H., de Quevaucamp.
18. Mlle Absil, V., de Liége (1).
19. Brasseur, G., de Liége (1).
20. Brendjens, J., de Tongres.

E. — Faculté technique.

MM.

1. Delsemme, P., de Liége.
2. Devillez, R., de Liége.
3. Henrotte, A., d'Etterbeek.
4. Lejeune, V., de Warnach.
5. Zomers, L., de Liége.
6. Delsemme, Ch., de Beyne-Heusay.
7. Le Paige, L., d'Anvers

---

(1) MM. Vatriquant, Baivier, Brasseur et Mlle Absil ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

MM.

1. de Harlez, G., de Liége.
2. Jehin, M., de Grivegnée.
3. Mlle Nicodème, M., de Soignies (1).
4. Laurent, A., de Hoursinne.
5. Van Dooren, J., d'Arlon.
6. Biquet, C., de Flémalle-Grande.
7. Goffin, R., d'Ans.
8. Laloux, P., de Liége.
9. Neven, G., de Tongres.
10. Potvin, G., de Forest.
11. Wiser, F., de Liége.
12. Bastin, M., de Grd-Rechain.
13. Depaifve, J., de Tongres.
14. de Pierpont, G., de Liége.
15. Helbig, L., de Liége.
16. Herla, P., de Verviers.
17. Loumaye, G., de Huy.
18. Polain, J., de Schaerbeek.
19. Ries, V., de Jemeppe.
20. Scheitz, J., de Bruxelles.
21. Duquenne, A., de Dalhem.
22. Wathelet, A., de Gomzée-Andoumont (1).
23. Delvaux, P., de Liége.
24. Bonhomme, G., de Trois-ponts.
25. Duchâteau, L., de Visé.
26. Boumal, L., de Liége.
27. Collette, W., de Hasselt.

B. — Faculté de Droit.

MM.

1. Vatriquant, F., de Theux.
2. Gottschalk, M , de Liége.
3. Nicolas, L , de Marche (1).
4. Quiriny, J., de Herstal.
5. Dossin, J , de Liége.
6. Duckers, P., de Lierre.
7. Francotte, G., de Liége.
8. Jehin, M., de Grivegnée.
9. Magnée, J., de Donceel.
10. Mortehan, A., d'Arlon.
11. Pevée, P., de Liége.
12. Weyenberg, J., d'Ougrée.
13. Bouvy, G., de Virton.
14. Coméliau, L., de Liége.
15. de Lannoy, N., de Bruxelles
16. Dijon, P. de Huy.
17. Dubois, H. de Comblain-au-Pont.
18. Dumoulin E., de Liége.
19. Guillot, C., de Liége.
20. Hamoir, J., de Liége.
21. Hicter, J., de Fexhe-le-Haut-Clocher.
22. Schrynemackers, H., de Liége
23. Serulier, F., de Liége.
24. Vanden Berg, A., de Liége.
25. Deitz, A., de Liége.
6. Delange, J., de Bertrée.
27. Fraipont, F., de Pepinster.
28. Loumaye, M., de Huy.
29. Matray, A., de Liége,
30 Melen, Ch., de Visé.

---

(1) Mlle Nicodème, MM. Wathelet et Nicolas ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

31 Neuville, P., de Chaudfontaine (1).
32. Pecqueur, R., de Liége.
33. Robert, E., de Gembloux (1).
34. Weens, A., de Namur.
35. Xhaflaire, L., de Montzen.
36. Tasset, P., de Liége.
37. Bodson, P., de Grivegnée.
38. Davignon, F., d'Andenne.
39. Blistin, J., de Liége.

C. — Faculté des Sciences.

MM.

1. Hardy, P., de Huy.
2. Lebeau, Ed., de Russon.
3. Paillet, E., de Burdinne.
4. Peeters, M., de Liége.
5. Vivario, R., de Liége.
6. Wyngaard, L., de Tongres.
7. Hiehle, R., de Boussu.
8. Chainaye, L., de Namur.
9. Birck, L., de Liége.
10. Dumoulin, L., de Liége.
11. Fasbender, L., de Bastogne.
12. Pirau, E., de S'Princenhaye.
13. Pirard, F., de Verviers.
14. François, H., de Seraing.
15. Lavoye, M., d'Antheit.
16. Prijot, H., de Nandrin.
17. Dejardin, E., de Verviers.
18. Fonsny, P., de Dison.
19. Hennau, G., de Montzen.
20. Willems, Ed., de Liége.
21. Germay, P., de Soumagne.
22. Paquet, J., de Charleroi.
23. Fourneau, G., de Huy.
24. Honon, F., de Verviers.
25. Counson, L., de Francorchamps.
26. Gillot, F., de Dolhain-Limbourg.
27. Couvreur, H., de Verviers.
28. Delvaux, F., de Namur.
29. Gaye, Ch., de Schaerbeek.
30. Gerard, M., de Nimy.
31. Gomez, P., de Vielsalm.
32. Hallet, P., d'Antheit.
33. Kirsch, F., de Liége.
34. Pholien, S., de Jupille.
35. Piqueray, J., de Pepinster.
36. Rogister, J., de Cornesse.
37. Teney, P., de Fouron St-Martin.
38. Bellière, M., de Charleroi.
39. Haidant, P., de Montegnée.
40. Jenot, A., de Bourg-Léopold.
41. Rifflart, H., de Malonne.
42. Wautelet, A., de Roubaix.

D. — Faculté de Médecine.

MM.

1. Noël, C., de Buret.
2. Leenaerts, H., de Cheratte.
3. Leroy, A., de Moha.
4. Pignolet, P., d'Alost.
5. Danzin, J., de Namur.
6. Dubois, M., de Lambermont.
7. Lambrichts, F., de Liége.
8. Mlle Clerdent J., de Visé.
9. Duchâteau, P., de Visé.
11. Masy, J., de Landen.
10. Auguste, J., de Stavelot.
12. Grignet, G., de Marchin.

---

(1) MM. Neuville et Robert ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

13. Toupy, N., de Bressoux.
14. Bouvy, N., de Virton.
15. Falmagne, L., de Namur.
16. Pirson, L., de Chokier.
17. Mlle Rousseau, M., de Liége.
18. Vogelaar, A., de Maestricht.
19. Wégimont, E., d'Olne.
20. Wéry, Ch., de Liége.
21. Bolland, M., de Liége.
22. Bovy, A., d'Ans.
23. Bovy, J., d'Ans.
24. Desseille, M., de Paliseul.
25. Fagard, J., de Hasselt.
26 Goldstein, P., de Cureghem.
27. Groven, H., de Jesseren.
28. Hébran, H., de Hotton.
29. Maréchal, S., de Vaux-sous-Chèvremont.
30. Pireaux, E., de La Louvière.
31. Rorive, M., d'Amay.
32. Clesse, J., de Haut-Bellain.
33. Dewez, E., de Liége.
34. Erpicum, R., de Spa.
35. Hela, F., de Moha.
36. Destinez, G., de Liége.
37. Hault, E., de Soumagne.
38. Langohr, E., de Montzen.
39. Ledoux, G., de Burdinne.
40. Leenaerts, H., de Cheratte.
41. Lux, A., de Velm.
42. Misson, P., de Rochefort.
43. Toussaint, M., d'Anthisnes.
44. Beaulieu, R., de Liége.
45. Degive, V., de Velroux.
46. Destrée, G., de Jambes.
47. Van de Weyer, A., de Broechem.
48. Collette, E., d'Eysden.
49. Deschamps, M., de Boorthmeerbeek.
50. Mignon, G., de Namur.
51. Mottet, E., de Montegnée.
52. Reiber, F., de Thimister.
53. Troisfontaines, M., de Herve.

E. — Faculté Technique.

MM.

1. Calende, G., de Bouillon.
2. Poncelet, J., de Malvoisin.
3. Anthoine, R., de Marcinelle.
4. Courard, A., d'Ans.
5. Ghins, O., de Hollain.
6. Schlag, A., de Gembloux.
7. Thiry, P., de Liége.
8. Jaminon, J., de Seraing.
9. Lebeau, J., de Liége.
10. Libert, J., de Liége.
11 Neuray, L., de Visé.
12. Boland, P., de Verviers.
13. Chaudoir, P., de Liége.
14. Close, M., de Schaerbeek.
15. Devivier, P., de Marchin.
16. Halin, R., de Liége.
17. Van Griethuyzen, C., de Haren.

Examens scientifiques.

114 étudiants ont subi des examens pour l'obtention de grades scientifiques conformément à l'arrêté royal du 29 juillet 1869.

72 ont été admis, dont :

4 avec la plus grande distinction ;
13 avec grande distinction ;
19 avec distinction ;
36 d'une manière satisfaisante.

Les élèves qui ont obtenu la plus grande distinction sont :

Faculté des Sciences.

MM.

1. Dechamps, G., d'Ampsin.
2. Gillet, A., de Liége.
3. Tetiaeff, N., de Novgorod.

Faculté de Médecine.

1. M. Cartier, L., de Tilleur.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

Faculté des Sciences.

MM.

1. de Chateleux, Pr., de Hoorn.
2. Posnanski, E., de Lodz.
3. Mlle Kahn, A., de Riga.
4. Mlle Khijinskaia, L., de Soudilkoff.
5. Bendersky, N., d'Oumagne.

Faculté de Médecine.

1. Mlle Jamaiker, R., de Riga.

MM.

2. Kaminski, N., d'Ostrow.
3. Mirer, A., de Zolotonascha.
4. Sander, S., de Konin.
5. Rosenberg, S., de Poultousk.
6. Paley, S., de Tchernigoff.
7. Lamalle, A., de Marchin.
8. Honoré, Ch., de Liége.

Les élèves qui ont obtenu la distinction, sont :

Faculté du Droit.

MM.

1. Labendz, M., de Luna.
2. Putzeys, A., de Liége.

Faculté des Sciences.

MM.

1. On, Wai, de Shanghaï.
2. Wolfs, J., d'Eysden.
3. Constantinoff, N., de Turkestan.
4. Anten, J., de Liége.
5. Mlle Sesefski, O., de Namaesti.
6. Mlle Sufin-Suliga, H., de Kielce.

7. Mlle Zébine, N., de Lodz.
8. Mlle Stavitskaia, E., de Dobzaïa.
9. Mlle Brauch, J., de Nittau.

Faculté de Médecine.

1. Mlle Hinterhoff, M., de Dorojnia.
2. Mlle Pinkous, B., d'Odessa.
3. Mlle Tchernomordik, C., d'Ekaterinodar.
4. Mlle Dzulinski, F., de Tomsk.
5. Mlle Kogan, T., de Kieff.
6. Mlle Knichinsky, M., de Belostok
7. Piette, P., de Hollogne-aux-Pierres.
8. Mlle Wassitch, H., de Saint-Pétersbourg.

Ecole spéciale de Commerce.

224 élèves ont pris inscription pour les examens de la licence en sciences commerciales, de la licence du degré supérieur en sciences commerciales, de la licence en sciences commerciales et consulaires et de la licence en sciences commerciales et coloniales.

211 ont été examinés ;
130 ont été admis, dont :
3 avec la plus grande distinction ;
11 avec grande distinction ;
31 avec distinction ;
85 d'une manière satisfaisante.

Les élèves qui ont obtenu la plus grande distinction sont :

MM.

1. Lambinon, G., de Verviers.
2. Gérard, O., de Herstal.
3. Baré, N., de Liége.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

MM.

1. Volcoff, Th., de Sistovo.
2. Engler, I., de Bous.
3. Putzeys, A., de Liége.
4. Ilitch, A., de Ralwandelen.
5. Nadegin, L., de Brawaski.
6. Gelescoff, B., de Schirpan.
7. Perelmouter, P., de Kichineff.
8. Gomrée, A., de Liége.
9. Deltour, P., de Liége.
10. Pavloff, D., de Belovo.
11. Sohet, M., de Borlez.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

MM.

1. de Sulkowsky, A., de Varsovie.
2. Mattlet, E., de Chênée (1).
3. Darcis, B., de Hermée.
4. Goffin, F., de Liége.
5. Habergrutz, J., de Lodz.
6. Popovitzky, B., d'Astrakhan.
7. Wlahoff, D., de Gajeni.
8. Hardy, J., de Liége.
9. Pholien, M., de Liége.
10. Snyers, T., de Liége.
11. Tzoneff, Ch., de Pleven.
12. Baruch, R., de Varna.
13. Boland, G., de Verviers.
14. Braibant, R., de Theux.
15. Chinno, O., de Casalciprano.
16. Detroz, J., de Palenge.
17. Kittel, M., d'Ixelles.
18. Nélis, L., de Jauche.
19. Vasiliade, P., d'Odobesti.
20. Closon, G., de Liége.
21. Dancoff, N., de Sistovo.
22. de Zardecki, St., de Ravitza
23. Maquet, N., de Huy.
24. Orban, H., de Liége.
25. Volcoff, Th., de Sistovo.
26. Léonard, M., de Liége.
27. Massonet, P., de Liége.
28. Fayay, L., de Verviers.
29. Sapin, A., de Liége.
30. Vandresse, M., de Barchon.

Institut supérieur d'Art et d'Archéologie.

Ont subi, avec la plus grande distinction, la première épreuve de la candidature en Art et Archéologie, Mesdemoiselles Kuntziger, Marthe, de Liége, et Bernard, Marguerite, de Liége ; d'une manière satisfaisante, M. Clédina, Raphaël, de Liége.

A subi, avec distinction, la deuxième épreuve de la même candidature, M. Etienne, Isidore, de Verviers.

Ecoles spéciales — Examens scientifiques.

A. — Faculté des Sciences.

463 élèves ont pris inscription pour les examens de passage ;

461 ont été examinés ; 272 ont été admis, dont :

3 avec la plus grande distinction ;

17 avec grande distinction ;

45 avec distinction ;

206 d'une manière satisfaisante ;

Ont obtenu la plus grande distinction :

MM.

1. Klimker-Jussim, Schoulim, de Kischineff.
2. Bercovici, Léon, d'Oltenita et Lepersonne, Félix, de Val St-Lambert.

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

1. Groubstein, Elie, de Letitschew.
2. Ivtcher, David, de Resina
3. Bendersky, Mordkhai-Leib. d'Oumagne.
4. Sotiroff, Athanas, de Bourgas.
5. Souvalsky, Alexandre, de Tamboff.
6. Petrasco, Emile, de Bucarest.
7. W. Lob-Levyt, Maxime, de Barcelone.
8. de la Serna, Rufino, de Buenos-Aires.
9. Kenine, Guerche, de Gornostaipol.
10. Nemirowsky, Jos., d'Odessa.
11. Devillez, Georges, de Lodelinsart.
12. Ivtcher, David, de Résina.
13. Caretta, Antoine, de Lavello.
14. Izchakin, Chanaan, d'Ekaterinoslaw.
15. Belli, Gino, de Pontedera et Sotiroff, Athanas, de Bourgas.
16. (Arts) Sepulchre, François, de Liége.

Ont obtenu la distinction :

MM.

1. Verlinski, Moïse, de Tcherkov.
2. Blumberg, Lazare, de Vilna.
3. Benatti, Joseph, d'Iglesias.
4. Meyerovitz, Paul, de Saratoff,
5. Maliavsky, Simon, de Minsk.
6. Mittelman, Manisse, de Konotop.
7. Boldetti, Emilio, d'Iglesias.
8. Lança, Francisco, de Cuba.
9. Stempkovski, Vladislas, de Obnije.
10. Hausmann, Boris, de Voronège.
11. Baykowski, Jules, de Kieff.
12. Coumbaro, Essand, de Jamino.
13. Mlodkowski, Jean, de Kolo.
14. Zenkevitz, Boris, de Saratoff.
15. Guzanowski, Brunon, de Wladivlawok.
16. Beréza, Georges, de Stedelec.
17. Karaghitlieff, Kostantin, de Kazanlik.
18. Anatassiadis, Jean, de Smyrne
19. Manavian, Grégoire, de Tatar-Bazardjik.
20. Serebriakoff, Jean, de Auffa.
21. Poradowski, Joseph, de Kalisch.
22. Labkowski, Salman, de Vitebsk.
23. Przezdziecki, Jean, de Jachy.
24. Logapchoff, Valérian, de Iogwa.
25. Chougam, Isaak, de Voronège.
26. Weitzer, Faivisch, de Dwinsk.
27. Oczkowski, Etienne, de Varsovie.
28. Pataudine, Nicolas, de Bobruisk.

29. Kowner, Maurice, de Mohilew.
30. Piontak, Isaak, de Berditchew.
31. (Arts), Kowalewski, Jean, de Lodz.
32. Kogan, Lazare, de Britschany.
33. Zivjan, Salman, de Glasmanka.
34. Hamaide, Marcel, de Liége.
35. Beaufort, Félix, de Liége.
36. Abouchar, Heyman, de Damar.
37. Biesickierski, Mieczyslaw, de Varsovie.
38. Rosengard, Abram, de Lodz.
39. Weintraub, Alexandre, de Mohileff.
30. Poupko, Elias, de Radougne.
31. S'katchkoff, Boris, de Moscou.
42. Mitelman, Mamisse, de Konotop.
43. Goldenberg, Jules, de Cherson.
44. Faingold, Mendel, d'Odessa.
45. (Arts). Dury, Joseph, de Marche, et Petrusko, Venceslas, de Varsovie.

B. — Faculté Technique.

314 élèves ont pris inscription pour les examens de passage ;
295 ont été examinés ;
157 ont été admis dont :
7 avec grande distinction ;
26 avec distinction ;
124 d'une manière satisfaisante.

*
* *

262 élèves se sont présentés à l'examen final ;
161 ont été diplômés ; savoir :
14 en qualité d'ingénieur des mines (1) ;
1 » » chimiste ;
4 » » chimiste-électricien ;
15 » » mécanicien ;
127 » » électricien.

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

1. Grandchamps, Georges, d'Angleur.
2. Thysland, Georg, de Christiania.

(1) Indépendamment de ce nombre, 31 élèves ont obtenu le grade d'ingénieur civil des mines.

3. Triantaphyllidis, Constantin, de Constantinople.
4. Juviler, Simon, de Varsovie.
5. Libion, Maurice, de Liége.
6. Oberoutcheff, Michel, de Kiew.
7. On, Wai, de Changchow.

Ont obtenu la distinction :

MM.

1. Zavirоucha, Marie, de Fastow.
2. de Lukaszewicz, Michel-Alexandre, de Varsovie.
3. Cosoveanu, Victor, de Craïova.
4. Rodziewicz, Pierre, de Souvalki.
5. Dzulinski, Plato, de Lapszyn.
6. Balkow, Boris, d'Alexandrowsk.
7. Santa Cruz, Clauchio, de la Havane.
8. Schekmann, Berys, de Varsovie.
9. Lecewicz, Thadée, d'Ulenz.
10. Kogan, Israël, d'Odessa.
11. Fialkoff, Nachman, de Krémenstchoug.
12. Botvinik, Leiser, de Rostoff.
13. Bloustein, Jacob, de Minsk.
14. Chichmareff, Michel, de St-Pétersbourg.
15. Roma, João, de Vianna de Castello.
16. Bragança, Edouardo, de Loïnos.
17. Guillon, Charles, de Paimpol
18. Fernandez y Estevez, Manuel, Santa Marta.
19. Casarino, Cecilio, de Buenos-Ayres.
20. Barnack, Boris, d'Odessa.
21. Bereza, Georges, de Siedlce
22. Fischer, Ajzyk, de Pisdry.
23. Moineau, Valère, de Paris.
24. Mielczarski, Stanislas, de Belchatow.
25. Germeulis, Charalambis, de Coritza.
62. Dacos, Fernand, de Liége.

Sont diplômés :

Avec la plus grande distinction :

MM.

1. Piessevaux, Georges, de St-Mard.
2. Pianelli, Gaston, de Mostaganem.

Avec grande distinction :

MM.

1. Joncker, Maurice, de Dolhain-Limbourg.
2. Koulikoff, Constantin, de Kounstherovo.
3. da Fonseca Telles, Francisco, de São-Paulo.
4. Delsemme, Toussaint, de Beyne-Heusay.
5. Salvaus, Joseph, de Barcelonne.

Avec distinction :

MM.

1. Sapnas, Miltiades, de Messagros.
2. Sorasio, Humbert, de Turin.
3. Margulies, Stanislas, de Tomaschew.
4. Siméon, Charles, de Tirlemont.
5. Boudnik, Jacques, de Gorodistche.
6. Werner, Arcady, de Moscou.
7. Verdurand, Abel, de Die.
8. Orlowski, Gustave, de Varsovie.
9. Blonstein, Jacob, de Minsk.
10. Katzenellenbogen, Guey, de Lanza.
11. Ortiz, Teodoro, de Valverde de Leganès.
12. Wassitch, Nicolas, d'Orel.
13. Mankowski, Eugène, de St-Pétersbourg.
14. Surmacki, Jean, de Proszowice.
15. Pressio, Diego, de Terni.
16. Boschieri, Antonio, de Comisano-Veneto.
17. Schelkounoff, Anatole, de Ranenbourg.
18. Chotard, Edmond, de Sousse.
19. Prost, Louis, de St-Marcel.
20. Kosniewki, Joseph, de Sissovitze.
21. Movsessian, Rouben, de Tiflis.
22. Livschitz, Marcus, d'Odessa.
23. Clouez, André, de Beaufort.
24. Van Anrooy, Anton, de Zaltbommel.
25. Roselier, Eugène, de Limont-Remicour.
26. Balthazar, Oscar, de Groenendael.
27. Jochmans, Gaston, de Saint-Gilles-lez-Bruxelles.
28. Lemaire, Louis, de Lambermont.
29. Loréa, Victor, de Seraing.
30. Houbart, Emile, de Seraing.
31. Macquet, Henri, de Stavelot.
32. Thys, William, de Schaerbeek.
33. Glaudot, Léon, de Verviers.
34. Vilain, Victor, de Thuin.
35. Bourguet, Fernand, de Spa.
36. Petit-Bois, Henri, de Morlanwelz.
37. Anciaux, Hector, de Morlanwelz.
38. Bovy, Fernand, d'Ixelles.
39. Krokos, Wladimir, de Toula.
40. Holtzapffel, Marius, de Rotterdam.
41. Moluenda, Pierre, de La Corrogne.
42. Kokoczynski, Isaac-Joseph, de Lodz.

Concours universitaire pour 1910-1912.

Les concurrents désignés ci-après, ayant obtenu au moins les trois cinquièmes des points attribués par le jury à chacune des épreuves du concours, ont été proclamés.

1° Premier, *ex æquo*, en philologie classique, M. Nihard René, né à Seraing-sur-Meuse, reçu docteur en philosophie et lettres groupe philologie classique, par l'Université de Liége, le 28 octobre 1910 ;

2° Premier *ex æquo*, en philologie germanique, M. Gilet Eugène, né à Hasselt, reçu docteur en philosophie et lettres, groupe philologie germanique, par notre Université, le 14 juillet 1910 ;

3° Premier en sciences mathématiques, M. Godeaux Lucien, né à Morlanwelz, reçu docteur en sciences physiques et mathématiques par notre Université le 26 juillet 1911 ;

4° Premier, *ex æquo*, en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques, M. Leplat Georges, né à Liége, candidat en médecine, chirurgie et accouchements, élève de notre Université ;

5° Premier en sciences pathologiques, M. Muller Léon, né à St-Hubert, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements par notre Université, le 23 juillet 1910;

6° Premier en sciences médicales proprement dites, M. Dossin Félix, né à Liége, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements par notre Université, le 23 juillet 1911.

Bourse de voyage.

Concours de 1911.

M. le Ministre des Sciences et des Arts a classé dans l'ordre suivant, les jeunes gens désignés ci-après qui ont subi les épreuves du concours :

I. *Docteurs en philosophie et lettres.*

2e Nihard, René, de Seraing s/Meuse.
4e Corin, Adolphe, de La Louvière.
6e Lockem, Georges, d'Anvers.

II. *Docteurs en sciences physiques et mathématiques.*

2e Godeaux, Lucien, de Morlanwelz.

III. *Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements.*

1er Hoven, Henri, de Liége.

2e *Ex aequo* : Dossin, Félix, de Liége.

5e Firket, Pierre, de Liége.

IV. *Ingénieur civil des mines.*

1er Petit-Bois, Henri, de Morlanwelz.

Doctorat spécial.

Le 24 mai 1912, M. le Docteur F. Schoofs, préparateur de 1re classe à l'Institut d'hygiène, a été proclamé, à l'unanimité, docteur spécial en sciences physiques et chimiques appliquées à l'hygiène.

L'Université enregistre avec bonheur les succès de ses anciens élèves : elle adresse ses chaleureuses félicitations aux lauréats du Concours universitaire ; elle suivra d'un œil attentif ceux qui sont allés à l'étranger continuer leurs études et qui se préparent à marcher vaillamment sur les traces de leurs aînés.

Je réitère à M. le Dr Schoofs les félicitations que j'ai eu l'occasion de lui adresser le jour où il a subi, d'une façon si brillante, la dernière épreuve de son doctorat spécial.

Conférences et cours publics.

Comme les années précédentes, des membres du personnel enseignant de notre Université ont fait sous le patronage de la Ville de Liége des conférences et des cours publics.

Pendant l'hiver dernier, 33 leçons ont été faites par 14 conférenciers. Ces séances ont été suivies par un total de 9,450 auditeurs, soit une moyenne de 286 auditeurs par leçon.

Cours de vacances.

Ces cours ont eu lieu cette année, en deux séries : du 15 juillet au 3 août, et du 5 au 24 août. Leur succès s'est affirmé, particulièrement en ce qui concerne la fréquentation des auditeurs venus d'Allemagne. Plusieurs des élèves qui avaient suivi nos cours de vacances dans les années précédentes sont venus à nouveau y assister, attestant ainsi l'importance qu'ils attachent à cet enseignement.

Personnel enseignant.

DÉCÈS

L'Université a fait une perte sensible en la personne du Père J.-B. Steenackers de la Maison de Scheut-lez-Bruxelles.

Le Père Steenackers a passé de longues années dans les diverses provinces de la Chine dont il a appris la langue : il est l'auteur d'une grammaire chinoise. Revenu en Belgique, il a été agréé par arrêté royal du 28 octobre 1899 pour faire à Gand et à Liége un cours libre de langue chinoise.

Il s'est acquitté de sa tâche avec une compétence signalée ; plusieurs de ses élèves occupent aujourd'hui un rang distingué en Extrême-Orient.

Son aménité lui avait conquis les sympathies de ses collègues. L'Université lui conservera un affectueux souvenir.

Nominations et changements d'attributions.

Par arrêté royal du 21 octobre 1911, M. Edouard Bourgeois a été déchargé de ses fonctions de répétiteur et de chef de travaux à la Faculté des sciences. Il a été chargé de faire, dans cette faculté, en remplacement de M. le professeur Spring, décédé, le cours de chimie générale (partie minérale).

Par un arrêté de la même date, M. Emile Colson, professeur à l'Institut agricole de l'Etat, à Gembloux, a été chargé de faire, dans la Faculté des Sciences, en remplacement de M. le professeur Spring, décédé, le cours de chimie générale (partie organique).

Par arrêté royal du 21 octobre 1911, M. le professeur Jacques Deruyts a été déchargé, sur sa demande, des cours de géométrie supérieure et d'éléments de la géométrie analytique à trois dimensions et de l'analyse mathématique, dans la Faculté des sciences. Il a été chargé de faire dans cette Faculté, indépendamment de ses autres attributions, les cours d'algèbre supérieure, de calcul différentiel, de calcul intégral et d'éléments du calcul des variations et des différences, en remplacement de M. le professeur émérite Neuberg.

Par arrêté royal de la même date, M. Joseph Fairon a été déchargé de ses fonctions de répétiteur à la Faculté des Sciences et a été chargé de faire, dans cette Faculté, en remplacement de M. le professeur émérite Neuberg, les cours de géométrie analytique, de géométrie projective et de méthodologie mathématique, et, en remplacement de M. le professeur Deruyts, les cours de géométrie supérieure et d'éléments de la géométrie analytique à trois dimensions et de l'analyse mathématique.

Par arrêté royal du 21 octobre 1911, M. E Janssen a été déchargé, sur sa demande du cours de logique aux candidats en philosophie et lettres, en sciences natu-

relles et en sciences physiques et mathématiques, ainsi que du cours d'étude approfondie de questions de logique au doctorat en philosophie et lettres qui ont été placés, par un arrêté royal de la même date dans les attributions de M. P. Nève, chargé de cours.

Par arrêté royal du 22 octobre 1911, M. Charles Hanocq ingénieur, a été chargé, pour un terme de deux ans, de faire les répititions du cours de physique industrielle.

Par arrêté royal du 15 novembre 1911, M. M. Duguet a été nommé répétiteur du cours de chimie générale, en remplacement de M. Ed. Bourgeois, nommé professeur.

Par un arrêté royal de la même date, M. G. Capelle a été nommé, pour un terme de deux ans, chef des travaux du cours de chimie générale.

Par arrêté royal du 12 décembre 1911, M. E. Bertrand a été chargé de faire, pour un terme de deux ans, les répétitions des cours d'éléments d'analyse et de géométrie analytique en remplacement de M. J. Fairon, nommé chargé de cours.

Par arrêté ministériel du 11 décembre 1911, M. le professeur L. de Locht a été nommé membre du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur en remplacement de M. le professeur J. Neuberg, déclaré émérite.

Par arrêté royal du 11 décembre 1911, M. J. Duesberg, chargé de cours, a été maintenu pour un nouveau terme de deux ans, dans ses fonctions de chef des travaux anatomiques.

Par des arrêtés royaux du 30 décembre 1911, MM. Cerfontaine Paul, Bourgeois Edouard et Colson Emile, chargés de cours à la Faculté des sciences, ont été nommés professeurs extraordinaires dans cette Faculté.

Par arrêté royal du 17 janvier 1912, M. le professeur Nuel a été déchargé, sur sa demande, du cours théorique d'ophtalmologie.

Par un arrêté de la même date, M. le docteur L. Weekers, assistant de la clinique ophtalmologique, a été chargé de faire le cours théorique d'ophtalmologie délaissé par le professeur Nuel.

Par arrêté royal du 25 mars 1912, M. le professeur O. Orban a été déchargé, sur sa demande, du cours de législation comparée des douanes, à l'Ecole spéciale de commerce.

Par un arrêté royal de la même date, M. Ch. Wauters, chargé du cours de comptabilité et opérations financières par arrêté royal du 15 avril 1911, a été chargé de faire, en remplacement de M. Orban, le cours de législation comparée des douanes, à l'École spéciale de commerce.

Par arrêté royal du 30 avril 1912, M. le docteur A. Hogge a été chargé de faire, dans la Faculté de médecine, un cours facultatif d'Urologie.

Par arrêté royal du 6 mai 1912, M. L. Graulich, docteur en droit, a été chargé de faire, dans la Faculté de droit, le cours d'éléments du droit civil moderne (Exposé des principes généraux).

Par arrêté royal du 28 mai 1912, M. L. Lejeune, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, a été nommé chef des travaux, chargé de la direction du laboratoire de radiologie et d'électrothérapie près la Faculté de médecine.

Par arrêté royal du 14 août 1912, M. O. Orban, professeur ordinaire à la Faculté de droit, a été nommé secrétaire du Conseil académique pour l'année 1912-1913.

Par arrêté royal du 16 octobre 1912, M. A. Swaen, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, a été nommé recteur pour la période triennale 1912-1915.

Distinctions scientifiques.

M. le professeur G. Galopin a été nommé membre du Conseil permanent de législation.

Le Conseil de l'Université de Paris a invité M. le professeur E. Mahaim à faire une série de leçons à la Faculté de droit. Notre savant confrère a choisi comme sujet de ce cours : Droit international ouvrier.

Les publications scientifiques de deux de nos chargés de cours ont attiré l'attention des Académies de France.

M. P. Nolf, chargé de cours à la Faculté de médecine, a obtenu le prix Montyon pour ses travaux sur *la coagulation du sang*, et M. J. Duesberg, chargé de cours à la même Faculté, le prix de Gama Machado pour son mémoire sur *la spermatogénèse du rat*.

La Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique a décerné un prix de son concours annuel à M. H. Bischoff pour un mémoire écrit en allemand sur les poésies lyriques de Nicolas Lenau.

La même classe a décerné le prix Ernest Discailles à M. F. Polderman, docteur en philosophie, ancien élève de notre Université, pour son mémoire : « Le symbolisme dans la poésie française ; »

Distinctions honorifiques.

M. le professeur Ch. Michel, de la Faculté de philosophie et lettres, a été nommé officier de la Légion d'Honneur sur la proposition de l'Institut de France dont notre distingué collègue est membre honoraire depuis longtemps déjà.

M. le professeur Eric Gerard, de la Faculté technique, a également reçu la croix d'Officier de la Légion d'Honneur de France.

Par arrêté du 13 juin 1912, la Grande Duchesse Marie-Anne, régente du Grand Duché de Luxembourg, a nommé Officier de l'ordre Grand Ducal de la couronne de Chêne, M. le docteur J. P. Nuel, professeur à notre Faculté de médecine.

M. le professeur F. Putzeys a reçu la décoration de 2e classe de l'Ordre de la Couronne Royale de Prusse.

M. le professeur Henri Francotte, de la Faculté de philosophie et lettres a été nommé *Docteur honoris causa* par l'Université d'Athènes.

M. le professeur J. P. Waltzing, de la Faculté de philosophie et lettres, a été nommé, par arrêté royal du 22 décembre 1911, membre titulaire de la section d'histoire et des lettres de l'Académie Royale de Belgique.

M. le professeur L. Parmentier, de la même Faculté, a été élu membre correspondant de la même section.

M. le professeur Ch. Julin, de la Faculté de médecine, a été nommé *Docteur honoriz causa* de l'Université de St-Andrews (Ecosse) par le Sénat académique de cette Université le 18 juillet 1912.

Notre honorable collègue avait déjà reçu en janvier 1912 sa nomination de membre correspondant de la Section des sciences de l'Institut national de Genève, « en témoignage de la haute considération dans laquelle elle tient ses remarquables travaux et son dévoûment à la science. »

M. Fierens-Gevaert, professeur à l'Institut supérieur d'Art et d'Archéologie, a été promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur par décret du 3 octobre 1911.

S. M. l'Empereur d'Autriche l'a nommé Commandeur de l'ordre de François-Joseph le 30 juillet 1911.

M. Fierens-Gevaert remplit les fonctions de Commissaire Général du Gouvernement belge près de l'Exposi-

tion internationale des Beaux-Arts de Venise et a été nommé secrétaire du Conseil supérieur des Beaux-Arts par arrêté royal du 16 juin 1911.

Modifications au programme des cours.

Par arrêté ministériel du 15 avril 1912, il a été institué près la Faculté de médecine un cours facultatif d'Urologie.

Il a été institué près la Faculté de droit un cours d'éléments du droit civil moderne (Exposé des principes généraux).

Installations universitaires.

Par dépêche ministérielle en date du 31 mai dernier, un crédit de 40.000 francs a été alloué à la création d'un laboratoire de radiologie et d'électrothérapie à l'Hôpital de Bavière. De son côté, l'Administration des Hospices civils a fixé à 20.000 frs sa part d'intervention dans ces nouvelles installations. Celles-ci sont en voie d'exécution sous la direction de M. le Dr Louis Lejeune dont la compétence est solidement établie dans le monde scientifique.

Depuis plusieurs années déjà, la Faculté de médecine réclamait l'établissement d'un service régulier permettant d'initier les jeunes docteurs aux applications médicales de l'électricité. Au point de vue humanitaire, le laboratoire nouveau viendra en aide à notre population industrielle si fréquemment exposée aux accidents, en fournissant aux chirurgiens un moyen efficace de diagnostic.

En remerciant le Gouvernement d'avoir enfin doté notre hôpital universitaire d'une installation réclamée impérieusement par les nécessités de l'enseignement et les progrès à réaliser dans un champ nouveau de la Science,

je dois rappeler que d'autres extensions sont actuellement indispensables.

La Faculté technique, dont la réputation ne cesse de s'étendre à l'étranger, attend son installation définitive dans un bâtiment indépendant. L'encombrement de certains auditoires, des laboratoires de chimie et des salles de dessin, réclame une prompte intervention. Les locaux qui deviendront libres par suite du départ de la Faculté technique devront être mis à la disposition des autres Facultés, notamment de la Faculté des sciences dont plusieurs services, laboratoires et collections, demandent une notable extension.

La Faculté des sciences et la Faculté technique comptent ensemble 1962 élèves, soit plus des deux tiers de la population totale de notre Université. Il se conçoit que ces deux Facultés, qui ont pris depuis quelques années un grand développement, ne peuvent être maintenues, toutes les deux, dans le bâtiment central de l'Université. La création récente de l'Ecole spéciale de Commerce a nécessité divers services qui n'ont pu trouver place dans des locaux déjà trop exigus.

La Bibliothèque universitaire, enfin, est depuis longtemps fort à l'étroit.

L'attention du Gouvernement a été attirée sur cette situation déplorable. Plusieurs projets ont été étudiés : aucun malheureusement n'a pu aboutir. C'est une question à reprendre à nouveau.

Publications.

Le zèle du corps professoral et du personnel attaché à nos différents services universitaires ne se ralentit point : les nombreuses publications qu'ils ont fait paraître au cours de cette année l'attestent suffisamment.

Dans la Faculté de philosophie et lettres.

M. **O. Merten.** — 1. *La psychologie moderne* (Revue de l'Université de Bruxelles, décembre 1911).

2. *L'éducation morale* (La Tribune scolaire, avril 1912).

M. **Victor Chauvin.** — 1. *La formation des légendes* (sommaire d'une leçon publique faite à la salle académique le 27 février 1912.)

2. Collaboration : Le Muséon.

M. **E. Hubert.** — 1. Collaboration à la Revue historique de Paris, tt. CIX, CX, CXI.

2. Collaboration aux *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* de Berlin, t. XXXIII.

M. **Ch Michel.** — 1. Recueil d'Inscriptions grecques *Supplément*, fasc. I, 1 vol. de 130 p., 8°. Bruxelles, Lamertin.

2. Collaboration au Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de Saglio-Pottier, et à la Revue de l'Instruction publique en Belgique.

M. **H. Francotte.** — 1. *Mélanges de droit public grec.* Liége, Vaillant, un vol. in-8°.

2. Collaboration au Musée belge.

M. **J. P. Waltzing.** — 1. *Les trois principaux manuscrits de l'Apologétique de Tertullien* (Musée Belge, t. XVI, p. 181-240.)

2. *M. Minucii Felicis Octavius. Recognovit et commentario critico instruxit J. P. Waltzing.* Teubner, 1912.

3. *La thèse de J.-B. de Rossi sur les collèges funéraires chrétiens.* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres, 1912, n° 6, p 387-401.)

4. Rapport sur un Mémoire de Concours : *Etablir la chronologie des poésies lyriques de Lenau.* (Ibidem, n° 4.)

5. Rapport sur un Mémoire de Concours : *Faire l'histoire des invasions en Belgique, etc.* (IBIDEM, n° 4.)

6. Article *Collegia* (dans le DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE ET DE LITURGIE, publié par dom F. Cabrol.)

7. Direction du MUSÉE BELGE et du BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSÉE BELGE, XVI[e] année, et collaboration à ce Bulletin.

M. **H. Bischoff.** — 1. *Lenaus Heidebilder.* (PHILOLOGIAI DOLGOZATOK. A MAGYAR-NÉMET ERINTKEZÉSEKRÖL. Budapest 1912, p. 197-207.)

2. *Belgischer Brief.* (DAS LITERARISCHE ECHO, Berlin, 14. Jahr, Helft 11.)

3. *Heinrich Hansjakob. Zum fünfundsiebzigsten Geburtstag.* (ILLUSTRIERTE ZEITUNG, Leipzig, n° 3607.)

M. **Léon Halkin.** — 1. *La pierre à quatre dieux de Berg lez-Tongres.* (BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOL. LIÉGEOIS, t. XLI, 1911, pp. 223-235, avec une planche).

2. *Un piédestal de colonne au géant originaire de Mayence.* (MÉLANGES RENÉ CAGNAT, Paris, Leroux, 1912, pp. 269-280.)

3. *La réforme de la prononciation du latin* (BULL. BIBLIOGR. ET PÉDAG. DU MUSÉE BELGE, t. XVI, 1912, pp. 337-342.)

4. Collaboration aux ARCHIVES BELGES et au BULLETIN DU MUSÉE BELGE.

M. **H. Vander Linden.** — 1. ALBUM HISTORIQUE DE LA BELGIQUE, fascicules 8 à 12 (en collaboration avec M. H. Obreen. Bruxelles, Van Oest, 1912.)

2. NIEUWSTE GESCHIEDENIS. 2[e] édition. (Louvain, A. et V. Fonteyn, 1912.)

3. Collaboration à la BIBLIOGRAPHIE NATIONALE et à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. **J. Mansion**. — 1. *De aanwijzende voornaamwoorden in de Germaansche talen.* (Extrait des Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie, 1911, blz. 692-708.)

2. Collaboration à la Revue des questions scientifiques, au Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge, à la Revue de l'Instruction publique, aux Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Akademie.

M. **H. Fierens-Gevaert.** — 1. *La Peinture en Belgique* (musées, collections, églises, etc.). 1re partie : *les Primitifs flamands.* (Van Oest, Bruxelles. — Fascicule XII, Lambert Lombard, Pourbus l'Ancien, Jean Cornelis, Vermeyen, les deux van Rillaert, Antonio Moro. — Additions et corrections.)

2. *Rubens et son Ecole*, avec cinquante-six notices sur les œuvres de Rubens exposées au Cinquantenaire en 1910 (dans le Trésor de l'Art belge au XVIIe siècle, mémorial de l'exposition d'art ancien à Bruxelles en 1910, publié sous la direction du Comité organisateur). Van Oest, Bruxelles.

3. *La Peinture wallonne* (à propos de l'exposition de Charleroi) dans la Revue des deux Mondes, 15 septembre 1911 (de la page 326 à la p. 362.)

4. *L'Exposition de la miniature.* (Dans la Revue Générale des mois de mai et juin 1912.)

5. *Hélène Fourment et ses portraits par Rubens* (dans la Vie Intellectuelle. Avril 1912.)

6. *Correspondance de Belgique* (dans la Gazette des Beaux-Arts de juin 1912 [de la page 492 à la p. 499].)

7. Feuilletons artistiques bi-mensuels au Journal de Bruxelles articles sur Hugo van der Goes, le Sodoma, l'art religieux à Paris et à Bruxelles, Forain, les restaurations des Halles de Malines et de l'Hôtel de Ville de Louvain, la vente Weber à Berlin, les salons

de la Libre-Esthétique, de Pour l'Art, etc., collaboration au JOURNAL DES DÉBATS, etc.

M. **A. Bricteux,** chargé de cours. — 1. *Le Monde Musulman* (cinq conférences faites à l'extension universitaire de Fléron.)

2. *L'Art Musulman* (trois leçons publiques faites à la salle académique.)

3. *La Révolution Persane* (une leçon publique, id.)

4. *La Philosophie, Mère des Sciences* (conférence faite à l'Extension universitaire de l'AMICALE.)

5. *L'Analyse de la Réalité,* id.

6 *Optimisme et Pessimisme,* id.

M. **Paul Nève,** chargé de cours. — 1. *Le Pragmatisme et la philosophie de M. Bergson.* Louvain, Institut Supérieur de Philosophie, 1912.

2. Collaboration au MUSÉE BELGE et à la REVUE BIBLIOGRAPHIQUE BELGE.

Dans la Faculté de Droit.

M. **Fernand Thiry.** — 1. *Patronage.* (Extrait de la REVUE DE DROIT PÉNAL ET DE CRIMINOLOGIE. Larcier, Bruxelles).

2. *Alcool et Criminalité.* — (Desoer, Liége).

M. **O. Orban.** — 1. A paru en décembre 1911 le 3e et dernier volume du *Traité de Droit Constitutionnel Belge* (chez Dessain Liége, et maison Giard et Brière Paris.)

2. Extrait de ce traité : *Les principes constitutionnels en matière scolaire.* (Maison Ve Godenne, Société anonyme, Namur.)

3. *Législation des transports* (Résumé de leçons, chez Gothier père, rue Bonne Fortune, Liége.)

M. **E. Mahaim.** — 1. *Die Altersversicherung der Arbeiter in Belgien und das System der untertützten Freiheit.* (ZEITSCHRIFT FÜR VOLKSWIRTSCHAFT, SOZIALPOLITIK UND VERWALTUNG. Wien, 1912, II Heft.)

2. *The belgian experience of State Railways.* Paper read before the Royal Economie Society, Jan., 11, 1912. — London, Richard Clay, 1912.

3. *Le Droit international ouvrier.* (Revue de Droit international et de Législation comparée, mai et juillet 1912.)

4. *Die Regelung der Heimarbeit.* (Annalen für Soziale Politik und Gezetzgebung. Berlin, 1912, 2. Bd. 1 und 2. Heft.)

5. *La grève des mineurs anglais* (Revue de Belgique, 1er avril 1912).

6. *Un peu de statistique : la signification d'une moyenne.* (Journal de la Ligue patriotique contre l'alcoolisme, juillet 1912.)

M. **Edouard Van der Smissen.** — 1. *Le budget brut, ses inconvénients et les moyens d'y parer.* (Revue des Questions scientifiques, janvier 1912.)

2. *Unification des législations concernant le chèque* (Rapport présenté à la Conférence internationale réunie à Bruxelles les 15 et 16 avril 1912 par l'Union Économique Internationale. Bruxelles, Goemaere.)

3. *L'évolution de la Constitution anglaise.* (Revue Générale, mars et avril 1912.)

4. *Les lois belges sur les mines coordonnées dans le cadre de la loi de 1810.* (Autographié par les soins de A. E. E. S. de l'Université de Liége.)

Dans la Faculté des Sciences.

M. **L. de Koninck** et M. **Huybrechts,** répétiteur. — *Rapport sur le dosage de l'humidité dans les houilles pour la Commission internationale d'Analyses* (VIIIe Congrès international de Chimie appliquée, New-York, 1912.)

M. **A. Gravis**. — 1. *La Biologie végétale.* (Discours rectoral de 1911. Liége, Imprimerie liégeoise).

2. *Quelques réflexions au sujet de l'enseignement de la Botanique,* 96 p.

3. *Exercices et Traité de Botanique à l'usage des Athénées, des Collèges, des Ecoles d'Horticulture, etc...* 512 p. — (J. Vanderpoorten, éditeur à Gand).

4. *Exercices et Traité de Botanique à l'Usage des Ecoles moyennes et des Ecoles primaires supérieures,* 436 p. (Ibidem).

5. *Méthodologie de la Botanique, à l'usage des Ecoles normales de l'Enseignement moyen et des Ecoles normales de l'Enseignement primaire* (avec la collaboration de M. J. Goffart, professeur à l'Athénée royal de Huy. 697 p. (Ibidem.)

M. **Jos. Halkin**. — 1. *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique,* t. XI, deuxième partie. (Bruxelles, Kiessling, 1912. Un vol. in-4°, 624 pp. En collaboration avec M. St. Bormans.)

2. *Das « Bureau international d'ethnographie » und die Ergebnisse seiner ethnographischen Untersuchungen.* (Conférence faite au Congrès allemand d'anthropologie, tenu à Heilbronn en 1911.) (Korrespondenz-Blatt der Deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, t. XLII, 1911, p. 179-181.)

3. *Cours d'ethnographie et de géographie ethnographique.* (Complément à la 2e édition. Liége, 1911.)

M. **Ed. Bourgeois**. — 1. (En collaboration avec M. A. Abraham) : *De l'influence du soufre et des groupes sulfurés sur l'ordre de substitution des atomes d'hydrogène de benzine par le brome.* (Recueil des travaux chimiques des Pays-Bas et de la Belgique, t. XXX, p. 407.)

2. (En collaboration avec M. A. Fouassin) : *Recherches sur les aptitudes réactionnelles des dérivés bromés*

aromatiques (II). Recueil des travaux chimiques des Pays Bas et de la Belgique, XXX, p. 426. Bulletin de la Société chimique de France, 1911, p. 437.)

3. (En collaboration avec M. P. Hüber) : *Action des bromo-nitro-benzènes sur les thiophénates.* (Recueil des travaux chimiques des Pays-Bas et de la Belgique, t. XXXI, p. 33.—Bulletin de la Societé chimique de France, 1911, p. 943.)

4. (En collaboration avec M. P. Hüber) : *Sur quelques nouveaux dérivés du sulfure de phényle.* (Recueil des travaux chimiques des Pays-Bas et de la Belgique, XXXI, p. 30.)

M. **D. Damas,** chargé de cours. — 1. *The oceanography of the sea of Greenland* (dans Annual Report of the Smitsonian Institution.)

2. Résumés de 4 Conférences publiques à la salle académique sur les *Poissons et Pêcheries.*

M. **H. Lonay**, chargé de cours. — 1. *Note sur la Géographie agricole du Pérou.* (L'Agronomie tropicale, t. III, p. 10-11, 1911.)

2. *A propos du Quinoa.* (Ibid., t. IV, p. 2-3, 1912.)

3. *Les Tomates. Accidents causés par leur consommation.* (II[e] Congrès de l'Alimentation, Liége, 1911.)

4. *L'emploi de la Photographie en Sciences botaniques.* (Actes du III[e] Congrès international de Botanique, Bruxelles, 1910, vol. I, 1912.)

M. **P. Fourmarier**. — 1. Compte-rendu de la session extraordinaire de la Société belge de géologie et de la Société géologique de Belgique, tenue à Arlon et à Florenville du 16 au 20 septembre 1911 (en collaboration avec MM. Jérôme et Dondelinger). (Annales de la Société géologique de Belgique, t. XXXVIII, (Bull.)

2. *Rapport annuel* du secrétaire général de la Société géologique de Belgique. (Ibid., t. XXXIX, Bull.)

3. *Observations sur le massif de charriage de Fontaine-l'Evêque.* Landelies (Ibid., t. XXXIX, Mém.)

4. *Observations au sujet du texte explicatif du levé géologique de la planchette de Couvin.* (Ibid., t. XXXIX, Bull.)

5. Rapport sur le travail de M. Tetiaeff : *Les grandes lignes de la géologie et de la tectonique des terrains primaires de la Russie d'Europe.* (Ibid., t. XXXIX, Mém.)

6. *A propos du gedinnien de l'anticlinal de l'Ardenne.* (Ibid , t. XXXIX, Bull.).

7. *Un gîte fossilifère du dévonien inférieur du bord nord du bassin de Dinant.*

8. *Sur l'âge de certaines couches dévoniennes de l'anticlinal de l'Ardenne.* (Réponse à M. H. de Dorlodot). Ibid., t. XXXIX, Bull.)

9. *Note au sujet de la structure du bassin houiller de la province d'Anvers.* (Bulletin de la Société belge de Géologie, *procès-verbaux,* t. XXV, 1911).

11. *L'origine et l'avenir de la Terre.* (Résumé de deux leçons données à la salle académique de l'Université sous le patronage de la Ville de Liége).

M. **A. Abraham**, répétiteur de minéralogie. — *Etude optique des cristaux de Saccharine et de Duleine.*

M. **H. Jeanne**, répétiteur de mécanique élémentaire, de mécanique analytique et de physique mathématique. — 1. Rapport, présenté à la Société Scientifique de Bruxelles, sur le mémoire de M. E. Pasquier, intitulé : *Sur les variations de la latitude et les déviations de la verticale.* (Annales de la Soc. Sc. de Bruxelles, 36e année, 2e fascule, janvier 1912 ; comptes rendus des séances, pp. 111-114.)

2. *Extension de la Théorie de Laplace due à Herglotz.* (IBIDEM, 3e fascicule, avril 1912, pp. 299 et suiv.)

3. *Coup d'œil sur les méthodes employées pour déterminer la rigidité du globe.* (MÉMOIRES DE LA SOC. ROYALE DES SC. DE LIÉGE, (3), t. X.)

4. *Les Cercles d'apologétique au sein des Patronages des jeunes gens.* (TRIBUNE APOLOGÉTIQUE, Louvain, 2e année, t. II, n° 48, 21 décembre 1911, pp. 556-560.)

M. **H. De Rauw**, assistant de géologie — 1. *La faille de Villers-aux-Tours.* MÉMOIRES SOC. GÉOLOGIQUE DE BELG., t. XXXIX.)

2. *Découverte d'un filon de quartz tourmalinifère* (ANNALES SOC. GEOL. DE BELG., t. XXXIX.)

M. **J. Anten**, préparateur de géologie. — 1. *Sur le métamorphisme d'un phyllade oligistifère salmien.*

2. *La discordance de stratification entre cambrien et dévonien à la carrière d'arkose de Neuville, près de Vielsalm.*

3. *Contribution à l'étude du salmien métamorphique du Sud du massif de Stavelot, dans la région de Recht.*

Dans la Faculté de médecine.

M. **C. Vanlair**. — *L'art de l'enfant.* (REVUE DE BELGIQUE, nos du 15 mai et du 1er juin 1912.)

M. **F. Putzeys**. — *Exquisse d'avant-projet de prise d'eau pour l'alimentation de la province d'Anvers.* (En collaboration avec MM. E. Putzeys et A. Rutot.)

M. **Léon Fredericq**. — *Dissociation par compression graduée des voies motrices et arrestatrices contenues dans le faisceau de His.* (ACAD. ROY. DE BELG , BULL. CL. DES SCIENCES, 1911, pp. 873-885, 9 fig.)

2. *Même titre.* — (ARCH. INTERN. PHYSIOL. Mars 1912, t. XI, pp. 405-417, 10 fig.)

3. *A propos de la découverte du faisceau de His.* (ARCH. INTERN. PHYSIOL., mars 1912, t. XI, pp. 478-484, 2 fig.)

4. *Isolement par écrasement de l'oreillette droite sur le cœur vivant du chien.* (ACAD. ROY. DE BELG., BULL. CL. DES SCIENCES, 1912, pp. 184-191, 2 pl.

5. *Isolement de l'oreillette droite par écrasement dans le cœur vivant du chien.* (ARCH. INTERN. PHYSIOL Juin 1912, t. XII, pp. 100-118, 4 fig.)

6. *La loi de Magendie au meeting de Portsmouth de la British Association.* (REVUE GÉN. DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES, 30 juin 1912, t. XXIII, n° 12, p. 462).

7. *Accélération du pouls artériel par l'exercice musculaire dans le cas de lésion du faisceau de His.* (C. R. SOC. BIOL., 25 mai 1912, t. LXXII, n° 19, pp. 810-812, 1 fig.)

8. *L'îlot glaciaire* (*Animaux et plantes*) *du plateau de la Baraque Michel.* (BULL. DE LA SOC. BELGE D'ÉTUDES GÉOL. ET ARCHÉOL. *Les Chercheurs de la Wallonie*, 1912, 15 p.)

9. *La défense de la Fagne,* sommaire d'une conférence faite à la salle académique, le mercredi 10 janvier 1912.

10. *La Mathématique de la Bible.* (REVUE DE BELGIQUE, octobre 1912.)

11. ARCHIVES INTERN. DE PHYSIOLOGIE. Vol. XI et vol. XII, fasc. 1 et 2.)

12. Nombreux rapports, etc. (dans ACAD. ROY. DE BELGIQUE. BULL. CL. DES SCIENCES, 1911-1912.)

M. **J. P. Nuel.** — 1. *Prophylaxie des complications graves de l'ophtalmie blennorrhagique* (in SCALPEL et BULL. SOC. MÉD. BELGE.)

2. *Des altérations de la macula lutea,* (in BULL. SOC. FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE.)

3. *De la macula pommelée* (in ARCH. D'OPHTALMOLOGIE).

M. **Ch. Firket.** — 1. *Ueber das Schicksal abgesprengter Epithelkeime in der Haut eines fünfmonatigen Kindes.* (Virchows Archiv für pathologische Anatomie, Band 208.)

2. *Pneumonie à cellules géantes chez une chèvre d'Afrique* (Archiv für Schiffs- und Tropen-Hygiene, Band XVI.)

3. *Les éléments actuels du traitement de la maladie du sommeil.* (Scalpel, 1911.)

4. *Des Kystes épithéliaux primitifs du péritoine.* (Archives de Médecine expérimentale et d'Anatomie pathologique Paris, 1912.)

5. Comptes-rendus in Archiv für Schiffs- und Tropen-Hygiene.

M. **X. Francotte** — *De quelques desiderata relatifs à l'expertise en matière psychiatrique* (avec une observation d'ivresse anormale). (Bulletin de l'Académie de Médecine, 1912.)

M. **Ch. Julin.** — *Recherches sur le développement embryonnaire de « Pyrosoma giganteum* Les ». I. *Aperçu général de l'embryogenèse. Les cellules du testa et le développement des organes lumineux.* (90 p. et 5 pl. lith. in Zool. Jahrbücher, Supplément XV, 2. Bd. Fischer, Jéna, 1912.)

M. **F. Fraipont.** — 1. *Vomissements graves et vomissements incoercibles des femmes enceintes* (dans le Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique.)

2. *Rupture de Grossesse tubaire. Conduite à tenir* (dans le Scalpel et Liège Médical.

3. *Fibrome utérin et Grossesses* (dans la Revue Mensuelle de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie, de Paris.

M. **A. Jorissen.** — 1. *Nouvelle Réaction de la Spartéine.* (Journal de Pharmacie et de Chimie de Paris, 1911).

2. *De l'importance de l'acide cyanhydrique et des glucosides producteurs d'acide cyanhydrique, au point de vue de la chimie végétale.* (Numéro jubilaire des Bulletins de la Société Chimique de Belgique, 1912.)

3. Collaboration à la rédaction des suppléments de la Pharmacie officielle.

4. Rapport sur divers mémoires présentés à l'Académie Royale de Belgique. (Bulletins de l'Académie, Classe des Sciences, 1911 et 1912.)

M. **F. Henrijean.** — 1. *Analeptiques cardiaques.* (Livre jubilaire du Professeur Lépine.

2. *Rapport sur les diurétiques.* (Congrès français de médecine, 1911.)

3. *Les Analeptiques du cœur.* (Bull. de l'Académie de médecine, 1911.)

M. **F. Troisfontaines.** — 1. *Des accidents : Secours à donner avant l'arrivée du médecin.* (5e édition. Liége, Ch. Desoer, 1912.)

2. *Mort par injection intraveineuse de dioxydiamido-arsenobenzol* (in Bulletin de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie, juillet 1912. Paris.)

M. **G. Corin,** chargé de cours. — 1. *Sur la répartition des toxiques dans l'économie, à propos de deux cas d'empoisonnement par l'arsenic.* (Arch. internationales de médecine légale, t. II, fasc. IV.)

2. *Ruptures traumatiques du cœur.* (Ibid.)

3. *L'infanticide par omission.* (Ibid , t. III. Fasc. II.)

4. *Un cas de déchirure de la tente du cervelet chez le nouveau-né.* (Ibid., t. IV, fasc. 3.)

M. **L. Beco**, chargé de cours. — 1. *Un cas de sclérose en plaques cérébro-spinale.* (Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége, 1911.)

2. *Un cas de méningite cérébro-spinale à méningocoques, à évolution lente aboutissant à la mort.* (Ibid., 1911.)

3. *Deux cas de myopathie familiale.* (Ibid., 1911.)

4. *Sur la méningite cérébro-spinale aiguë primitive à pneumocoque.* (Ibid., 1912.)

5. *La pathogénie et le traitement de la pneumonie franche.* (Mémoires rédigés en l'honneur du professeur Raphaël Lépine. Lyon, 1911.)

6. *Diurèse et diurétiques.* (Communication faite au XII[e] Congrès Français de Médecine, tenu à Lyon, octobre 1911.)

M. **P. Nolf.** — 1. *Le pouvoir autohémolytique du suc de rate.* (C. R. Soc. Biol.), 1912, LXXII, 121-123).

2. *L'action hémostatique des injections sous-cutanées de peptone de Witte.* (Bull. Acad. Royal de médecine de Belgique, 1912).

3. *Physio-pathologie de la coagulation du sang* (Rapport présenté au XIII[e] Congrès français de Médecine, octobre 1912, pp. 309-342.)

M. **J. Duesberg,** chargé de cours et chef des travaux anatomiques. — *Revue critique de la littérature anatomique* dans le Zentralblatt für Allgemeine und Experimentelle Biologie.

M. **L. Weekers,** chargé de cours. — 1. *Le nystagmus volontaire.* (Archives d'Ophtalmologie, février 1912.)

2. *Procédé opératoire nouveau, contre les brides cicatricielles empêchant la prothèse oculaire.* (Clinique Ophtalmologique, avril 1912.)

3. *Etiologie de l'ophtalmie purulente des nouveaux-nés ; indications pratiques pour son traitement.* (Le Scalpel, 1912, p. 617.)

4. *Emploi des sels calciques dans le traitement interne du glaucome.* (Clinique Ophtalmologique, juin 1912.)

5. *L'Amblyopie sympathique.* (Bulletin de la Société Belge d'Opht., nº 33, p. 61.)

6. *La névrose oculaire pseudo-sympathique.* (Archives d'Ophtalmologie, juillet 1912.)

7. *Les dangers de la ponction lombaire et les moyens de les éviter.* (Le Scalpel, août 1912.)

8. *Analyse des Albr. v. Graefe's Archiv für Ophtalmologie* (in Archives françaises d'Ophtalmologie.)

M. **L. Plumier,** agrégé spécial et préparateur de clinique médicale. — 1. *A propos de la prophylaxie de la diphtérie.* (Le Scalpel 24 septembre et 15 octobre 1911.)

2. *L'action physiologique des diurétiques du groupe de la caféine justifie leur emploi dans les néphrites.* (Le Scalpel, 11 février 1912.)

3. *La recherche de l'albumine dans les urines et les causes d'erreur qu'elle comporte.* (Le Scalpel, 10 mars 1912.)

4. *Un cas d'albuminurie orthostatique essentielle.* (Bull. de la Soc. médico-chirurgicale de Liége, 2 novembre 1912.)

5. *La fièvre.* (Sommaire de deux conférences faites à la salle académique de l'Université en décembre 1911.)

M. **L. Lejeune,** chef des travaux et directeur du laboratoire de radiologie et d'électrothérapie. — 1. *Trois cas de calculs du péritoine, cause possible d'erreur d'interprétation des images radiologiques de la région abdominale.* (Journal Belge de Radiologie, vol. V.)

2. *Un cas de leucémie myélogène, traitée pendant trois ans et*

demi par les rayons X. (JOURNAL BELGE DE RADIOLOGIE, vol. V.)

3. *De la radiographie et du traitement des fractures.* (IBID. vol. VI.)

4. *A propos d'un nouveau signe radioscopique du cancer de l'estomac.* (SOC. BELGE DE RADIOLOGIE, septembre 1912.)

M. **F. Schoofs**, agrégé spécial. — *Les impuretés des alcools, eaux-de-vie et genièvres fabriqués en Belgique.* (Liége, Vaillant-Carmanne, 1912.)

M. **H. Welsch**, assistant de médecine légale. — 1. *Recherches sur la résistance au lavage des spermatozoïdes.* (ARCHIVES INTERNATIONALES DE MÉDECINE LÉGALE.)

2. *Modifications de la pression dans le bout central et périphérique de la carotide dans la pendaison* (ID.)

3. *Le diagnostic du pied plat valgus traumatique.* (ID.)

4. *Pathogénie et traitement du hallux valgus.* (REVUE DE CHIRURGIE.)

5. *Recherches expérimentales sur l'origine du ralentissement des pulsations cardiaques dans la pendaison.* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE.)

6. En collaboration avec le Docteur Lecha-Marzo, assistant de Médecine légale de l'Université de Madrid : *Les cristaux de fluorhématine et leur transformation en cristaux d'hémochromogène.* (ARCHIVES INTERNATIONALES DE MÉDECINE LÉGALE.)

7. *Préparation des cristaux permanents d'hémochromogène.* (ID.)

8. *Etude de la pseudo-germination du sang.* (ID.)

9. *Recherches sur la nature chimique des cristaux caractérisant le sperme.* (ID.)

10. *Manchas de sangre.* (REVISTA DE MEDICINA ET CIRURGIA PRACTICAS.)

11. *Contribucion al estudio de la microquimia del esperma.* (GACETA MEDICA CATALANA.).

12. En collaboration avec M. le Commandant d'artillerie Genonceaux : *Recherches expérimentales sur les procédés destinés à fixer la direction des coups de feu.* (ARCHIVES INTERNATIONALES DE MÉDECINE LÉGALE.)

M. **R. Waucomont,** assistant de thérapeutique. — 1. *De l'action des substances médicamenteuses sur l'élimination de l'acide urique dans la goutte expérimentale.* (ARCHIVES INTERN. DE PHARMACODYNAMIE, vol. XXI, fasc. 5-6).

2. *Un cas de syphilis rénale grave traité par le Salvarsan.* (ANNALES DE LA POLICLINIQUE CENTRALE DE BRUXELLES, sept. 1911.)

3. Dans le SCALPEL et LIÉGE MÉDICAL :

a) *Les dermatoses artificielles,* (15 juillet 1911.)

b) *Les médicaments iodiques* (14 janvier 1912.)

c) *La Pituitrine* (20 janvier 1912.)

d) *Le Pantopon* (27 janvier 1912.)

e) *La stabilisation de la digitale,* (4 fév. et 17 mars 1912.)

4. Analyses dans le SCALPEL et PARIS-MÉDICAL.

M. **Ch. Tecqmenne,** assistant de clinique chirurgicale. — 1. *Un cas d'hermaphroditisme interne* (en collaboration avec le Dr H. von Winiwarter.)

2. *Luxation congénitale de la hanche chez l'enfant âgé.* (LIÉGE MÉDICAL.)

3. *Lithiase rénale infectée* (LIÉGE MÉDICAL.)

4. Articles et comptes-rendus dans le SCALPEL et LIÉGE MÉDICAL.

5. *Appareils amovibles de toile métallique enrobée de celluloïd.* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÉGE.

M. **P. Dortu,** assistant de la clinique oto-laryngologique. — 1. *Endoscopie directe.* (Scalpel et Liége Médical.)

2. *Papillomes du larynx et magnésie calcinée. Spatule laryngoscopique.* (Annales des maladies de l'oreille, du larynx, du nez et du pharynx.)

M. **H. Hoven,** assistant d'Histiologie. — *Du rôle du chondriome dans la secrétion* (Archiv für Zellforschung, Bd. 8. Mémoire classé premier au Concours des bourses de voyage en 1911.)

M. **O. Krémer,** assistant d'anatomie pathologique. — 1. *Tumeur endocrânienne* (en collaboration avec M. le Dr Hougardy.)

2. *Perforation de l'appendice vermiculaire par un corps étranger.*

M. **J. Malaise,** assistant de clinique médicale. — 1. *Un nouvel hypnotique, l'adaline* (Scalpel, septembre 1912.)

2. *Traitement de la fièvre typhoïde par l'urotropine.* (Scalpel, juin 1912.)

M. **J. Bartholomé,** assistant de pharmacie. — *La meunerie moderne, ses sous-produits dans l'alimentation du bétail.*

M. H. **Fredericq,** étudiant en médecine, aide-préparateur de physiologie. — 1. *La simplification des myogrammes mécaniques et électriques du ventricule par alimentation défectueuse du cœur.* (Arch. int. Physiol. 1911-1912, t. XI, pp. 243-252, 4 figures)

2. *Sur la nature de la systole ventriculaire.* (Ibid. 1911-1912, t. XI, pp. 253-264, 3 fig.)

3. *Sur la nature de la systole de l'oreillette* (Bull. Acad. royale de Belgique, classe des Sciences, mars 1912, pp. 132-145 7 fig. et Arch. int. Physiol. 1912, t. XII, pp 66-78.)

4. *Pouls alternant produit, chez le chien chloralisé, par excitation des nerfs accélérateurs du cœur.* (ARCH. INT : PHYSIOL., 1912, t. XII, pp. 47-51, 1 fig.)

5. *La contraction alternante du myocarde et son électrogramme.* (BULL. ACAD. ROYALE DE BELGIQUE, CLASSE DES SCIENCES, avril 1912, et ARCH. INT. PHYSIOL. 1912, t. XII, pp. 96-108, 4 planches.)

M. **A. Leroy**, chef de la clinique des maladies mentales. — *De l'emploi de la codéine en thérapeutique mentale, en particulier dans les états mélancoliques.* (JOURNAL DE NEUROLOGIE, 1912.)

M. **G. Leplat**, aide-préparateur. — 1. *Sur quelques points d'Embryologie et d'Anatomie microscopique de l'œil des oiseaux.* (Comptes-Rendus de l'Association des Anatomistes, 13e réunion, Paris, 1911.)

2. *Recherches sur la structure et le développement de la membrane vasculaire de l'œil des Oiseaux.* (ARCHIVES DE BIOLOGIE, vol. 27, 1912. Mémoire couronné au concours universitaire de 1910-1912)

M. **L. Etienne**. — *La première ondulation du tracé de l'oreillette gauche recueilli par la sonde œsophagienne d'après le procédé de Léon Fredericq.* (ARCHIVES INTERNATIONALES DE PHYSIOLOGIE, vol. XII, fasc. 1. Juin 1912, p. 7-21, 7 fig.) (Institut de Physiologie.)

M. **Pierre Firket**. — *Propagation de l'onde de contraction dans le cœur des oiseaux.* (ARCHIVES INTERNATIONALES DE PHYSIOLOGIE, vol. XII, fasc. 1. Juin 1912, p. 22-27, 6 fig.) (Institut de Physiologie.)

M. **Paul Delava**. — *Sur le pouvoir rotatoire des substances protéiques du sérum du sang de chien.* (ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. BULLETIN DE LA CLASSE DES SCIENCES, 1912, nº 1, p. 35-40.) (Institut de Physiologie.)

M. **Jacques Roskam.** — *De l'action locale de la température sur les parois des vaisseaux sanguins. Communication préliminaire.* (Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des sciences, 1912, n° 1, p. 41-52.) (Institut de Physiologie.)

Dans la Faculté technique.

M. **V. Dwelshauwers-Dery.** — 1 Dans le Bulletin Scientifique de l'Association des Elèves des Ecoles Spéciales. — *Les notions de masse et d'inertie dans la mécanique pratique.*

2. Dans la Revue de Mécanique de Paris. — *Examen des recherches de M. Armand Duchesne sur les propriétés de la vapeur d'eau surchauffée.*

M. **G. Duguet.** — *Eléments de physique* (8e édition.)

M. **Eric Gérard.** — *Mesures électriques* (4e édition. Un vol. gr. in-8°, Paris, Gauthier-Villars.)

M. **L. Legrand.** — 1. Exposition de Bruxelles. *Roulements à billes et transmissions par chaine* (Revue Universelle des Mines.)

2. *Evaluation du travail de l'hélice aérienne en fonction de la force vive.* (Revue Universelle des Mines.)

3. *Aéroplane laboratoire volant.* (Bulletin de l'A. I. Lg.)

M. **L. Denoël.** — 1. *Cours d'exploitation des mines. Leçons sur les ventilateurs dynamiques.* (Autographie D.-E. Close, Liége).

2. *Leçons sur les explosifs.* (Autographie A. Pholien, Liége).

3. Collaboration aux Annales des mines de Belgique.

M. **Eug. Prost**. — 1. *De l'influence des carbonates métalliques pouvant exister dans les houilles. Sur le résultat de dosage des matières volatiles.* (En collaboration avec Mr M. Ubaghs, assistant. (Bulletin de la Société Chimique de Belgique, mai 1912.)

2. *Du rôle de sulfate de calcium et de sulfate de baryum dans la réduction des minerais de zinc.* En collaboration avec Mr M. Ubaghs, assistant. (Bulletin de la Société Chimique de Belgique.)

M. **Ed. Nihoul**. — 1. *De l'emploi du sulfate de soude comme succédané du chlorure sodique dans le salage des cuirs en poils* (Bulletin de la Bourse aux Cuirs, n° 11, 1912.)

2. Rapports dans la Revue universelle des Mines, de la Métallurgie, etc., 1912.)

M. **M. Dehalu**, chargé de cours. — 1. *Le rôle de la télégraphie sans fil dans la cartographie coloniale.* (Mouvement géographique du 10 décembre 1911.)

2. *Observation de l'éclipse de soleil du 17 avril 1912 faites à l'équatorial de l'Observatoire de Cointe.* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, n° 6, 1912.)

3. *Résolution de quelques problèmes de topographie minière: problème 1. (premiere partie.)* (Enseignement de la topographie, 1912.)

M. **A. Renier**, chargé de cours. — 1. *Premières découvertes de végétaux à structure conservée dans le terrain houiller belge.* (Ann. Soc. Géol. Belgique, t. XXXVII, pp. BB. 9-14).

2. Une publication récente de M. R. Kidston : *Les végétaux houillers recueillis dans le Hainaut belge et se trouvant dans les collections du Musée royal d'Histoire naturelle à Bruxelles.* (Ann. Soc. Géol Belgique, t. XXXVIII, pp. BB. 29-37).

3. *Les explosions de poussières de houille.* (Revue Quest. Scientif., octobre 1911, 3e série, t. XX).

4. *Principes et Méthodes de la paléontologie : 1. La paléontologie, science des fossiles. La fossilisation ; 2. La paléontologie systématique : 3. La paléontologie stratigraphique ;*

5. *La paléontologie bio-géographique.* (Sommaire de quatre leçons publiques faites à la salle académique les 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre 1911. Liége. Vaillant-Carmanne).

6. *Histoire de Verviers à travers les âges géologiques.* (Bull. Soc. Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, Année 1910-1911. Chronique, pp. 18-27).

7. Réponse à une lettre de M. Kidston. (Ann. Soc. Géol. Belgique, t. XXXIX, pp. B. 224-225).

8. *Observations sur des empreintes de* Calamostachys Ludwigi *Carruthers.* (Ann. Soc. Géol. Belgique. Mém. in-4°, année 1911-1912, pp. 1-26, pl. I-III)

9. *L'échelle stratigraphique du terrain houiller de la Belgique* (Bull. Soc. Belge Géol. Mémoires, t. XXVI, pp. 1-39, 1 pl.).

10 *Observation sur* Cyclostigma Macconochiei *Kidston sp. et* Omphalophloios anglicus *Sternberg sp.* (Ann. Soc. Géol. Belgique, Mém. in-4°, année 1911-12, pl. VII-XI). [En collaboration avec M. R. Cambier].

M. **J. Carlier**, répétiteur. — *La sécurité en électricité* (Electro, décembre 1911).

M. **Ch. Hanocq**, répétiteur. — 1. *Théorie et calcul des hélices aériennes*, t. XXXIVI, 1912, 1e et 2e numéros. (Revue Universelle des Mines).

2. *Les Hélices aériennes.* Ouvrage édité par Ch Desoer, Edit. Liége. (128 pages, 2 planches).

M. **M. Ubaghs**, assistant répétiteur. — (En collaboration avec M. E. Piost). *De l'influence des carbonates métalliques pouvant exister dans les houilles, sur le résultat du dosage des matières volatiles.* (Bulletin de la Société chimique de Belgique.)

M. **J. Lejeune**, assistant répétiteur. — 1. *Les meilleurs procédés de dénaturation de l'alcool. IIe Congrès de l'Alimentation 1911.* (Rapports. Fascicule 1, p. 284.)

Id. — (Bulletin scientifique de l'Association des Elèves des Ecoles spéciales, n° 6, avril 1912.)

2. *Les matières colorantes artificielles.* Conférence faite à 'Association des Elèves des Ecoles spéciales.)

Compte rendu : Bulletin de l'Association, avril 1911, n° 6.)

3. *Odeurs et parfums.* (Conférence faite au Cercle Hispano-Américain).

Compte-rendu : Bulletin scientifique de l'Association des Elèves des Ecoles spéciales, n° 5, mars 1912).

M. **H. Chauvin**, assistant répétiteur. — *L'aviation.* (Sommaire de deux leçons publiques faites à la salle académique le 31 janvier et le 7 février 1912.)

Dans le personnel de la Bibliothèque.

M. **Joseph Brassinne**, bibliothécaire à titre personnel. — 1. *La reliure mosane.* (Publication de la Société des Bibliophiles liégeois.)(Liége, D. Cormaux, 1912, in-8°.)

2. *Supports de bouteilles à eau de Spa (XVIIe-XVIIIe siècles.)* (Inventaire archéologique dans Chronique archéologique de l'ancien Pays de Liège, t. VII).

3. M. *Joseph Demarteau*, Notice nécrologique. (Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de St-Luc, 43e réunion).

4. M. l'abbé *Joseph Scheen.* Notice nécrologique. (Ibidem.)

Secrétariat de la Commission des cours des vacances de l'Université ; collaboration à la Biographie Nationale et à la Chronique archéologique du Pays de Liège.

Collections

Nos musées et nos collections ont reçu cette année des accroissements qui méritent d'être signalés.

Les *collections botaniques* se sont accrues d'un herbier de plantes récoltées en Belgique par feu Abraham, instituteur, à Marchin, don de M. A. Abraham, répétiteur.

Pendant l'année 1911-1912, *l'Institut d'Anatomie* a fait l'acquisition d'une étuve.

De plus, ses collections se sont accrues d'un certain nombre de préparations microscopiques et sa bibliothèque, de la continuation des abonnements en cours.

Accroissement des *collections d'Embryologie* :

Nombreuses préparations relatives au développement embryonnaire des mammifères, des téléostéens, des ganoïdes et de *Pyrosoma giganteum*.

La *collection de la clinique dermatologique* s'est augmentée :

1° D'une table à examen ;

2° D'un colorimètre pour urine, de Dubosq ;

3° D'un urétroscope de Luys ;

4° De deux appareils à air chaud de Rupalley.

Les *collections de l'Institut Montefiore* se sont enrichies des appareils suivants :

Cinq condensateurs Mansbridge ;

Une soupape Giles ;
Une batterie de condensateurs Moscicki ;
} Don de la Soc. Gén. des condensateurs électr., à Fribourg.

Deux voltmètres Chauvin et Arnoux ;

Deux ampèremètres Chauvin et Arnoux, avec shunts ;

Une lampe à arc Beck (Don de la Société française pour l'exploitation des brevets Beck ;

Cinq voltmètres Hartmann et Braun ;

Deux ampèremètres Hartmann et Braun, avec shunts ;

Deux wattmètres Hartmann et Braun ;

Un voltmètre multicellulaire ;

Un fontactoscope Engler et Sieveking ;

Deux voltmètres Siemens et Halske ;

Une collection de produits utilisés dans la fabrication des câbles électriques. (Don des Ateliers de constructions électriques de Charleroi) ;

Une collection de produits en Bakelite et Résinite. (Don de la Bakelite Gesellschaft, de Berlin).

Les *collections d'exploitation des mines* se sont accrues :

1° De plans, de photographies et d'ouvrages spéciaux.

2° D'un modèle d'étançon métallique et d'un modèle de transporteur à secousses, offerts par M. Carlos Dejardin.

3° D'une maquette de mise à terris, offerte par la direction du charbonnage d'Abhooz

4° D'un modèle de coussinet à rouleaux pour wagonnet, offert par la Société Léonard Rocour.

5° D'un modèle de palplanches métalliques, don de la Société d'Ougrée Marihaye.

6° D'une planche représentant un creusement de puits en terrains aquifères, don de la Société des Charbonnages du Hainaut.

7° Des planches représentant l'excavateur Priestmnann, don de M. Pirard.

La *collection du cours de Description de machines* s'est enrichie de plusieurs modèles de croquis industriels. « Soupapes, injecteurs à vapeur, graisseur à pression. »

Acquisitions faites pour le service de la *chimie industrielle :*

1° Modèle de triple effet Kestner.

2° Une rampe à gaz avec 7 becs à incandescence du

système Greyson. (Don de M. Greyson de Schott, directeur de l'usine à gaz à Namur) ;

3° Une collection de produits concernant la fabrication du caoutchouc. (Don de M. Englebert, Liége).

Les *collections de Métallurgie des métaux autres que le fer,* se sont accrues d'une trentaine de pièces et, notamment d'une collection de 23 échantillons de minerais, produits et sous-produits de la fabrication de cuivre, provenant des mines et usines de la Société de Rio Tinto (Espagne).

Les *collections Produits industriels et commerçables,* se sont augmentées de 130 échantillons consistant principalement en produits des Colonies françaises suivantes : Madagascar, Réunion, Congo, Antilles, Indo-Chine, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Etablissements d'Océanie.

Les *collections de topographie* se sont enrichies pendant l'année académique 1911-1912 des instruments suivants :

1° Un théodolite de mines de Breithaupt;

2° Un tachéomètre de Troughton et Simms ;

3° Un tachéomètre-cleps de Salmoiraghi;

4° Un tachéomètre Sanguet-Kern.

La *collection du cours de Technologie du constructeur* s'est accrue de différents accessoires pour machines-outils.

Bibliothèque.

Les accroissements reçus par la Bibliothèque au cours de l'année académique 1911-12 sont résumés dans le tableau suivant :

	Manuscrits . . .	55
Imprimés,	Volumes	2104
Id.	Brochures . . .	637
Id.	Dissertations. . .	6013
		8809

Ce chiffre dépasse de 665 unités le nombre des pièces entrées pendant la période précédente.

En dehors des thèses, dont nous sommes redevables au système d'échange établi entre les Universités, le principal contingent des accroissements est fourni par le cabinet des Périodiques. Les revues, au nombre d'environ six cents, qu'on y vient journellement consulter, prélèvent sur le crédit de la Bibliothèque une part chaque année plus considérable, ne laissant plus actuellement qu'une somme de 3 ou 4 mille francs environ pour l'achat des livres demandés par les diverses Facultés. L'insuffisance de ce crédit saute aux yeux, surtout si l'on considère les besoins généraux de documentation auxquels la Bibliothèque universitaire a mission de pourvoir.

En vertu d'arrangements conclus, il y a une trentaine d'années, la Société royale des Sciences et la Société belge de Géologie continuent de céder, à prix très réduit, à la Bibliothèque, les périodiques qu'elles reçoivent des sociétés similaires de l'étranger, en échange de leurs propres publications.

Les dons, tant des gouvernements et des corps savants que des particuliers et spécialement des auteurs, n'ont pas laissé que d'enrichir nos collections. Nous prions les généreux donateurs, dont nous donnons ci-dessous la liste nominative, d'agréer l'expression de notre gratitude (1).

---

(1) Ont été inscrites, ou de nouveau ou pour la première fois, au livre de nos donateurs, les personnes dont les noms suivent :

MM. Auda, Antoine ; Beco, Lucien ; Bernimolin, Aug. ; Bormans, St. ; Bourgeois, H. ; Brassinne, J. ; Carton de Wiart, Henry ; Corin, G ; de Koninck, L. L. ; Delaite, Julien ; Delmer, Alex. ; Destrée, Jules ; Dupont, Jacques ; Durning-Lawrence, Edwin ; Dwelshauvers-Dery ; Fraipont, F. ; Francotte, Henri ; Gérard, Eric ; Gérard, René ; Godeaux, Lucien ; Hellogg, Andrew ; Henoul, L. A. ; Hogge-Fort Joë ; Hubert, Eug. ; Janne, H. ; Ledoux, A. ; Le Paige, C ; Massart, Emile ; Merck, E ; Veuve Mouton-Alexandre ; Ogden, G. C. ; Oliveira-Lima ; Orban, Oscar ; Orléans (Duc d') ; Pichon, E. ; Pierlot, C. ; Polain, Eug. ; Prost, Eug. ; Rubbrecht, Oswald ; Salembier, L. ; Schiffers, F ; Sweven, God. ; Takaki, C. ; Teubner, B. G. ; Van der Smissen, E. ; Van Veerdeghem, F. ; Waltzing, J. P.

Citons parmi les ouvrages entrés à la Bibliothèque :

le Compte rendu et la série des Mémoires scientifiques publiés à la suite de la *Campagne arctique du duc d'Orléans*, 1905 et 1907. Bruxelles, Bulens, 10 vol. in-4° (Don du Duc d'Orléans) ;

Catalogue systématique et descriptif des *Collections zoologiques laissées par le Baron Edm. de Sélys-Longchamps*. Bruxelles, Hayez, 17 fasc. grand in-4° ;

Ces deux ouvrages sont en cours de publication.

KERREMANS, Ch., *Monographie des Buprestides*. 4 vol. ;

Compte rendu du *Congrès international de radiologie et d'électricité*. Bruxelles, 1910, 2 vol.

Recueil de mémoires originaux dédiés au Docteur M. J. Teissier, à l'occasion du 25e anniversaire de son professorat à l'Université de Lyon (Don du Gouvernement) ;

Catalogue raisonné des impressions elzéviriennes de la Bibliothèque royale de Stockholm par G. BERGHMAN. (Don de la Bibliothèque de Stockholm).

Reproduction photographique des miniatures de six manuscrits de la Bibliothèque royale. (Collection publiée par le R. P. VAN DEN GHEYN.) Bruxelles, Vromant ;

Reproduction photographique des miniatures d'un manuscrit de Boccace conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris. (Don du Gouvernement) ;

War and other essays by W. GRAHAM SUMNER. (Don de l'Université d'Yale, New Haven) ;

BANG, W., *Materialien zur Kunde des älteren englischen Dramas*. (Don du Gouvernement) ;

Dr A. KUYPER, *Autour de l'ancienne mer du monde*. Bruxelles, Dewit, 2 vol. ;

Annales de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain, 1912, 1er volume ;

Sti-THOMÆ *opera omnia*. Venise, 1760, 28 vol.

Bijdragen en mededeelingen van het historisch Genootschap te Utrecht. (Don de M. Van Veerdeghem) ;

Der Bergbau auf der linken Seite des Niederrheins. Festschrift zum XI. Bergmannstage in Aachen. 2 vol. 4°.

International Kongress für Bergbau. Düsseldorf, 1910 ;

The medical Times and Gazette. London, Churchill, 1855-1878. (Don de M. le Dr Corin) ;

ABDERHALDEN, *Handbuch der biochemischen Arbeitsmethoden ;*

KATZ, *Handbuch der speziellen Chirurgie des Ohres, etc., etc.*

Comme suite à la convention conclue l'an dernier entre l'Etat et la ville de Liége — convention que nous avons mentionnée dans notre précédent rapport — le célèbre Evangéliaire de Notger qui était conservé dans notre Bibliothèque, a été déposé au Musée archéologique de cette ville et s'y trouve exposé dans une vitrine spéciale. L'Administration communale a pris soin de faire photographier intégralement ce manuscrit, dans le format même de l'original, et a fait à notre Dépôt le don gracieux d'un exemplaire de cette reproduction.

*
* *

Le mouvement de la Bibliothèque est résumé dans les chiffres suivants :

Tickets délivrés à l'entrée de la salle de lecture	16.888
Volumes communiqués	24.834
Volumes prêtés au dehors	5.697
Visiteurs au cabinet des Périodiques . . .	4.402
Présences à la salle de travail (approx.) . .	550
Visiteurs à la salle Wittert	594

La Bibliothèque a participé, par l'envoi d'un portrait de Chateaubriand dû au peintre Isabey, à l'Exposition de miniatures qui a été ouverte à Bruxelles de mars à juin 1912.

Bibliothèques d'auditoires.

La Bibliothèque de *Philologie néerlandaise* s'est enrichie de soixante-quinze ouvrages nouveaux concernant la littérature néerlandaise et son histoire, ainsi que la philologie néerlandaise proprement dite.

Parmi les acquisitions les plus importantes figurent :

J. Verdam : *Middelnederlandsch handwoordenboek.*

R. K. Kuipers : *Geïllustreerd woordenboek der Nederlandsche taal.*

P. J. Blok en P. C. Molhuysen : *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek.*

G. Kalff : *Letterkunde en tooneel te Amsterdam in de zeventiende eeuw.*

G. Kalff : *Huiselijk en maatschappelijk leven van Amsterdam in de zeventiende eeuw.*

Bibliothèque de Philologie romane.

La Bibliothèque de cette section a continué de s'accroître dans le cours de l'année 1911-1912.

Les ouvrages périodiques qu'elle reçoit (*Revue des cours et Conférences ; Annales Romantiques ; Revue de Philologie française*) ainsi que les collections (*Bibliothèque du XVe siècle; Bibliothèque de la Renaissance*) se complètent régulièrement.

On a fait d'importants achats conditionnés, pour la plupart, par les besoins des cours de l'année ou par ceux des travaux personnels ou collectifs des élèves C'est ainsi que la bibliothèque de cet auditoire possède presque entière l'œuvre critique de Sainte-Beuve, de Brunetière, de Scherer de J. Lemaître, des frères Goncourt, de Remy de Gourmont, d'André Gide, etc ; ainsi encore qu'elle a acquis la correspondance de l'abbé Galiani, de Chateaubriand (en cours de publication), de Flaubert, d'Alfred de Vigny, de Baudelaire, de G. de Nerval.

Elle s'est augmentée de plusieurs ouvrages de grammaire historique, de textes critiques (l'œuvre de Rabelais par Abel Lefranc, en cours de publication), ainsi que d'autres ouvrages touchant les diverses époques de l'histoire de la littérature française, et les diverses branches de nos études. (Etudes sur Bertaut, saint François de Sales, Molière; sur les Moralistes français ; Supplément de Lévy au Lexique provençal de Raynouard, etc.)

MM. les professeurs Wilmotte et Doutrepont ont également fait des dons à cette Bibliothèque.

Mes chers Collègues,

Vous m'avez accordé la bienveillance et la sympathie sur lesquelles je comptais lorsque j'ai accepté les fonctions rectorales. Votre concours empressé a beaucoup facilité l'accomplissement de la tâche que je m'étais imposée : « me faire l'interprète des idées, des sentiments et des vœux du corps professoral en matière d'enseignement, veiller à la prospérité de notre chère Université. » Du fond du cœur, je vous remercie de votre collaboration, de vos avis compétents et éclairés. Notre idéal fut toujours d'élever plus haut l'Université de Liége, d'ouvrir des horizons plus larges à la jeunesse studieuse. Je serais heureux si, dans la mesure de mes faibles moyens, j'ai pu concourir à réaliser avec vous une partie de cet idéal.

Messieurs les Étudiants,

Les considérations que j'ai développées dans la première partie de cette séance vous concernent tout particu-

lièrement. J'attire votre attention sur l'importance des questions pédagogiques qui s'agitent en ce moment, au point de vue de l'Enseignement moyen et qui auront comme corollaire des réformes dans l'Enseignement supérieur. Vous êtes appelés à collaborer à cette œuvre en modifiant, dès maintenant, certaines habitudes prises au cours de vos études antérieures.

J'insiste tout spécialement sur la nécessité d'un travail méthodique et persévérant. Etudiez pour vous-mêmes, pour votre avancement intellectuel, et non pour l'examen ; donnez à votre instruction une base large et solidement établie ; évitez une spécialisation trop hâtive.

En ce jour solennel, je me reprocherais de vous parler un autre langage que celui de la franchise et de la raison. J'y joindrai, cependant, un vœu parti du fond du cœur : Puissiez-vous, après les belles années que vous venez passer à l'Université, devenir des hommes de science, d'honneur et de devoir, utiles à vos familles et à la Société.

MONSIEUR LE RECTEUR,

L'Université de Liége a appris avec joie votre nomination au Rectorat. L'affabilité de votre caractère, les précieuses qualités qui distinguent votre enseignement, la haute conception que vous vous êtes faite de la mission de notre Alma-Mater, sont pour nous un sûr garant de l'activité, de l'impartialité et de la sollicitude que vous apporterez dans l'accomplissement de votre mandat.

Vous aspiriez à terminer dans le calme une carrière professorale déjà longue et bien remplie. En acceptant les fonctions auxquelles le Gouvernement vous appelait, vous nous avez donné une nouvelle preuve de dévouement. Nous vous en sommes profondément reconnaissants. La confiance de tous vos collègues vous est

acquise : vous pouvez compter sur leur appui et leur concours.

Monsieur le Recteur, je vous remets les fonctions rectorales.

MONSIEUR LE PRO-RECTEUR,

En me transmettant les fonctions du Rectorat, vous venez de m'adresser des compliments tellement aimables que les personnes qui vous écoutent pourraient croire qu'en réalité, je possède à un degré éminent ces qualités, ces aptitudes que vous vous plaisez à me reconnaître. Mon plus grand désir, Monsieur, serait de les posséder, en effet. Permettez-moi d'interpréter votre langage comme une manifestation de l'intérêt que vous portez à notre Université, et du désir très légitime que vous avez de voir les fonctions rectorales, que vous avez si bien remplies, confiées à un successeur qui y mette la même conscience, le même désir de bien faire et sache conserver dans sa conduite la dignité qui a distingué la vôtre.

C'est la manifestation de cet espoir qui m'explique la bienveillance extrême avec laquelle vous m'appréciez Je ne vous en suis pas moins reconnaissant, Monsieur, de ce témoignage précieux de votre confiance et je vous exprime de tout cœur toute ma gratitude.

Il me reste, Monsieur le Pro-Recteur, un devoir bien agréable à remplir, celui de vous remercier au nom de tous vos collègues, du dévouement que vous avez mis au service de l'Université, de votre affabilité, de votre courtoisie qui rendaient agréables et faciles les relations qu'ils avaient avec vous. Tous, nous nous plaisons à rendre hommage à l'impartialité, au tact, à la fermeté que nous attendions de vous et que vous avez su montrer dans les circonstances délicates de votre Rectorat. L'Université vous en sera reconnaissante.

Mes chers Collègues,

Au cours d'une longue discussion qui m'a conduit à un résultat inattendu, je viens de constater par moi-même combien l'homme est le produit de son passé, combien il est esclave de ses habitudes d'esprit et surtout des devoirs qu'il s'est donnés et à l'accomplissement desquels il a consacré une partie de son existence. Comme vient de me le dire Monsieur le Pro-Recteur, arrivé près de la fin de ma carrière, j'avais arrangé ma vie de façon à la terminer dans la tranquillité, dans cette retraite, à l'abri de tout orage, que ménage au vieux professeur un laboratoire, fréquenté par quelques bons élèves et animé par la collaboration d'assistants et de collègues attentifs et bienveillants. Je comptais poursuivre quelque temps encore l'accomplissement de travaux que l'habitude m'a rendus agréables et faciles et qui ont fait l'agrément et le grand intérêt de ma vie. Vous en avez décidé autrement, Messieurs, et un grand nombre d'entre vous m'ont fait un devoir d'accepter ces nouvelles fonctions. Puis sont venus à l'appui de leurs sollicitations les souvenirs des années écoulées de ma carrière professorale, toute une période d'aspirations, d'espoirs, d'enthousiasmes, la part active qu'avec de nombreux collègues, dont bon nombre ont disparu hélas ! nous avons prise à la réalisation trop partielle de l'idéal que nous avions rêvé pour l'organisation de l'enseignement supérieur de notre pays, et il m'a semblé que tout ce passé allait se réveiller en moi pour me reprocher mon désir de repos. Alors, sans me faire d'illusion sur la minime influence que je pourrais exercer sur les destinées de notre Université, j'ai accepté les fonctions rectorales. Je ne me suis dissimulé aucune des difficultés qu'elles me préparent. Je sais que c'est un nouveau métier qu'il va me falloir apprendre et celà, à l'âge où l'on n'apprend plus aisément ; mais je sais aussi que je puis compter sur les conseils de Monsieur le

Pro-Recteur et de plusieurs d'entre vous qui m'ont précédé au Rectorat; je suis persuadé que je puis compter sur votre concours à tous pour me rendre ma tâche facile et agréable, enfin je me connais assez pour vous promettre, qu'ayant accepté de nouveaux devoirs, je ferai tout au monde pour les remplir aussi bien qu'il me sera possible dans la mesure de mes moyens.

Tout mon dévouement, mes chers Collègues, vous est acquis, à vous et aux mesures que vous proposerez et qui auront pour but le progrès de l'Université qui nous est chère.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

De vous aussi, j'attends une collaboration efficace. Parmi vous, un groupe seulement me connaît, mais fort bien. Entre les étudiants en médecine et moi, règne, depuis quarante ans, un pacte d'union et d'affection traditionnelles. Mes élèves savent que je leur suis tout dévoué et leur vieux professeur ne peut douter de leur affection, ils lui en ont donné trop de preuves.

Pourquoi la même confiance, la même sympathie ne s'établiraient-elles pas entre les étudiants des autres facultés et moi ? J'aime la jeunesse studieuse, pourquoi n'aurait-elle pas confiance en mon dévouement ?

Permettez-moi donc, Mesdames et Messieurs, de m'adresser à vous tous comme je le fais parfois à mes élèves et de terminer par quelques observations que je recommande à vos méditations.

Si vous voulez bien y réfléchir, vous comprendrez aisément quel intérêt vous avez de mettre à grand profit les quelques années que vous avez le bonheur de pouvoir passer à l'Université.

Elles surtout peuvent vous préparer au rôle important que vous êtes appelés à jouer dans votre pays.

Vous ferez partie un jour de l'élite intellectuelle de la

nation, de cette classe dirigeante dont toute démocratie aura toujours besoin, et vous devez comprendre qu'il vous faut justifier cette faveur de la fortune et prouver par toute votre conduite que vous la méritez.

Montrez donc que, dès maintenant, vous êtes assez intelligents pour vous rendre compte de l'indiscutable nécessité de l'ordre.

Montrez que, vous savez faire usage de la liberté. Comprenez que, pour un homme civilisé et en même temps honnête homme, user de sa liberté ne consiste pas à s'abandonner aux impulsions de ses instincts et de ses caprices, mais à accepter loyalement et à s'imposer des règles de conduite logique, honnête et digne.

Si vous voulez bien me comprendre, Messieurs, vous collaborerez fort activement et, fort utilement pour vous, avec vos professeurs, au succès de leurs enseignements et au bon renom de l'Université de Liège.

MESSIEURS,

Au nom du corps professoral, je vous remercie d'avoir aussi aimablement répondu à notre invitation en assistant à cette cérémonie dont vous avez ainsi rehaussé l'éclat. C'est une tradition à laquelle vous restez heureusement fidèles, Messieurs, de nous donner ce témoignage public de l'intérêt que vous prenez à la haute culture de notre pays.

C'est elle qui est le principal résultat de notre enseignement universitaire et vous sentez que, pour réussir dans notre mission, nous avons besoin, d'être compris par les hommes de haute intelligence et de pouvoir compter sur leur sympathie et leur estime.

Nous vous sommes reconnaissants, Messieurs, de répondre ainsi à notre attente.

Je déclare ouverte l'année académique 1912-1913.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
BIBLIOTHÈQUE
L G